

*Une histoire, une région, une commune, une église*



**Tome VII**

*Gérard Pinaki*

*« L'Auvergne est un meuble pauvre que la France a relégué longtemps dans sa mansarde. Elle s'y est imprégnée d'une odeur de grenier, de vieux temps, de rêve, de bois de sapin. Elle sent la bure et la fumée. C'est un secret plutôt qu'une province. Elle vous tourmente toujours d'un songe. C'est quand on l'a trouvée qu'on la cherche le plus. »*

Alexandre Vialatte, *L'Auvergne absolue*



## **Sidoine Apollinaire**

### **L'AUVERGNE ET SON TEMPS (Jean le Guillou)**

Né à Lyon en 430, Apollinaris, va devenir un homme politique, un évêque de Clermont et un écrivain gallo-romain. Il meurt à Clermont vers 486.

Son parcours : préfet de Rome en 468, évêque d'Auvergne en 470. Il est devenu un saint de l'église catholique, fêté le 21 août. Il fera ses études à Arles et se marie avec la fille d'Avitus.

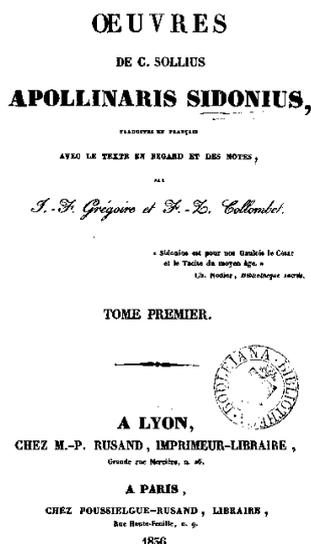
Le christianisme est la religion officielle depuis la victoire de Constantin sur son rival païen en 312. La valeur d'une religion se mesurant à l'efficacité militaire de ses dieux, les victoires chrétiennes prouvent l'incontestable supériorité de Yahvé sur les autres.

Le glissement vers le judaïsme d'abord, puis vers le christianisme, le long des grands axes migratoires des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, se serait fait par l'intermédiaire des femmes, en particulier des servantes.

Le début du V<sup>e</sup> siècle assiste à la fondation de toute une série de monastères dans le sud de la Gaule, dont le rôle ne sera pas négligeable. Saint-Faustin de Nîmes ; Saint-Victor de Marseille ; Saint-Claude en Franche-Comté, avec Grigny près de Vienne et surtout Lérins, dans son île méditerranéenne. C'est là, que se structurera la pensée chrétienne.

Le triomphe de l'Église est dû à l'assimilation du paganisme populaire, non à son élimination. Le clergé gaulois, est nettement hiérarchisé et Sidoine distingue deux catégories de membres du clergé : le diacre et le prêtre.

Au V<sup>e</sup> siècle, la communion, la confession, le mariage, l'ordination n'avaient pas encore acquis un statut canonique précis.



## UNE PETITE PARTIE D'HISTOIRE (CÉDRIC TARTAUD – GINESTE)

- XII<sup>e</sup> siècle, séparation paroissiale entre Salers, Saint Paul et Saint-Bonnet.
- XIII<sup>e</sup> siècle, première mention faite de l'existence d'une église à Salers.
- 1338, première mention des prêtres-filleuls de Salers et d'un curé, Géraud de Latremoleyra.
- 1360, le traité de Brétigny fait de l'Auvergne, une frontière entre la France et l'Angleterre.
- 1390, Rodrigue de Villandrando et ses routiers rançonnent salers.
- 1428-1453, érection des remparts de salers, sur demande des bourgeois, las de Rodriguais.
- 1450, fondation sur le fief des Rochemonteix( seigneurs de la Jourdanie )relevant des salers, d'une chapelonne dédiée à Notre-Dame de Lorette, en exécution du vœu fait par l'un des ancêtres de la famille de salers, miraculeusement protégé pendant les croisades.
- 12 avril 1532, fondation de la Charité Hôtel-Dieu, dans sa maison, par Pierre Lizet et son frère, chanoine à Notre-Dame de Paris. Les premiers pensionnaires seront quatorze miséreux ou infirmes de la ville.
- 1543, Incendie de l'église. La nouvelle nef, gothique est l'œuvre de Blandin Bompard, époux d'Hélène de Fontanges. Les travaux durent neuf années.
- 31 septembre 1545, confirmation des foires de salers par le roi, soit :
  - La Saint-Georges, le 23 avril.
  - La Sainte-Madeleine, le 12 mai.
  - La saint-Mathieu, le 22 septembre.
  - Le jeudi de Carême ; confirmées par Henri IV.
- 1552, bénédiction de la nouvelle église, par Monseigneur Andréas Texier.
- 1562, début des guerres de religion, Intra-muros : Salers reste fidèle au roi, soutenue par les frères Jehan de Vernyes (prononcer Vernes).
- 1574, les Huguenots sont à Mauriac.
- 1580, Salers compte pour sa défense :
  - 60 arquebusiers et 300 hommes pour rendre combat. Tous les habitants du faubourg sont royalistes, intra-muros, on compte un tiers de ligueurs.
- 1584, tentative huguenote sous la porte de la Martille.
- 31 janvier 1586, assaut entre la porte de la Martille et Barrouze. L'assaut fut repoussé en fin de matinée, 22 chefs de famille furent tués. Une action de grâce est à l'origine du vœu de la ville, encore célébré tous les 1<sup>er</sup> février.
- 1588, le sieur Randan, pour la Ligue vient pressentir salers avec arquebusiers et cuirasses.
- 1595, le capitaine Jaffre et sa compagnie ravagent la région, brûlent Tougouse et Escous.
- 18 avril 1621, Confrérie du Rosaire (Dominicains).

- 4 octobre 1625, Jeanne de Lévy, comtesse de Caylus, dame de Pesteils et de salers, fonde le couvent des Récollets à Barouze : quinze prêtres.
- 1647, fondation du couvent Notre-Dame pour l'éducation des demoiselles.
- 1666, fin des Grands-Jours d'Auvergne, la baronnie de salers est rattachée au Domaine Royal, le château est rasé.
- 25 juillet 1674, fondation officielle de la mission de salers par Antoine Chevalier.
- 1719, Monseigneur Massillon, évêque de Clermont.
- 24 mars 1733, les missionnaires logent enfin dans leurs murs, leur évêque vint s'y reposer.
- 1759, les Jésuites de Mauriac sont expulsés, cinq de leurs tapisseries d'Aubusson seront récupérées à Salers.
- 2 février 1790, les prêtres de Salers refusent le serment schismatique, se dispersent et entrent dans la clandestinité.
- 22 janvier 1791, le couvent de Barrouze est réquisitionné comme maison commune..
- 21 août 1792, dispersion définitive des Sœurs du Couvent (elles étaient encore 30), cette année on brûla la Vierge de Lorette et d'importants éléments liturgiques et catéchétiques ; depuis figure à Barrouze, une croix expiatoire, à l'endroit du sacrilège.

#### **LES SEIGNEURS DE SALERS**

**Pierre Ier de Salers**, renouvelle l'hommage à l'évêque de Clermont en 1331.

**Guy IV de Salers** (fils du précédent ?).

**Guy V de Salers**, petit-neveu par alliance de Clément VI, pape. Il rendit hommage en 1405 au Duc de Berry-Bourbon-Auvergne.

**Jean de Salers** (déjà mort en 1438). Premier enfant du deuxième lit.

**Jean II de Salers** (mort en 1477), intenta un procès contre les bourgeois de Salers pour « lèse-seigneurie ».

**Nicolas de Salers**, troisième enfant du précédent, prieur à Pleaux, relevé de ses vœux monastiques par le cardinal d'Amboise, premier Baron de Salers. Mort en 1536.

François 1<sup>er</sup> de Salers, mort en 1565.

**François II de salers** (1542-1585) ; Jean, cadet, chanoine-comte de Brioude en 1557 ; Annet, tercet, prêtre puis chanoine-comte de Brioude en 1560.

**Henri de Salers**, aîné, vendit la baronnie à son frère, François IV, condamné par contumace ; lors des Grands-Jours d'Auvergne.

**François IV de Salers**, succède en 1630 à son frère, condamné par contumace ; sa fille Diane transmet la seigneurie à Annet de Scorailles par mariage en 1658. Il eut une fille (son quatrième enfant) qui fut religieuse à Salers (Ordre des Filles de Marie).

**Annet de Scorailles**, seigneur de Mazerolles, fils de Guillaume ; baron de Salers par achat, de son union avec Diane de Salers, il eut onze enfants.

**François de Scorailles-Salers**, mis en banqueroute par les dus aux héritiers de Henry et François IV.

**Anne de Scorailles-Salers**, marquis, chevalier de Saint Louis (1691-1770), il n'eut que des filles, il fut un administrateur avisé.

**Marie-Françoise de Scorailles-Salers**, meurt sans postérité en 1280.

Note : En 1665, le 31 août, Louis XIV ordonne la tenue des Grands-Jours en Auvergne. La cour prononça 476 condamnations par contumace.

Placée au centre de la France, l'Auvergne de par sa position, était partagée entre le droit écrit et le droit coutumier. Clermont était de droit écrit mais Saint-Alyre et Montferrand étaient de droit coutumier. Cournon était soumise aux deux seigneurs, le droit coutumier était appliqué pendant les mois impairs et le droit écrit, pendant le reste de l'année.

En juillet 1788, le terrible orage de grêle qui dévasta une partie de la France, n'a pas épargné l'Auvergne, la misère en fut accrue. L'année 1789, fut une année très froide, le sol gela sur 30 cm de profondeur, les habitants mangeaient de l'herbe comme en 1770.

En 1270, Alphonse de Poitiers accompagna le roi à la croisade. Il mourut sur le retour. En 1271, la Terre d'Auvergne revint alors à la couronne. Philippe le Hardi, imposa la monnaie royale à en Auvergne, au détriment de la monnaie clermontoise que les évêques et le chapitre frappaient depuis le XI<sup>e</sup> siècle.

En 1629, le cardinal Richelieu, voyant le danger que représentaient les châteaux féodaux, ordonna en 1633, la démolition des plus importants.

L'évolution démographique : En Auvergne, la tendance générale est au dépeuplement. Deux départements ruraux, le Cantal et l'Allier subissent une dégradation continue de leur bilan démographique. Depuis 1990, ils ont respectivement perdu 5,1 et 3,7% de leur population. En fait, dans le Cantal, seuls deux cantons appartenant à l'aire périurbaine d'Aurillac enregistrent une progression. Le Puy de Dôme, poursuit une croissance continue, mais dans ce département urbanisé, celle-ci est étroitement tributaire des progrès de l'agglomération clermontoise.

Conséquence inéluctable de cette dévitalisation, la densité humaine est tombée sous les 20 hab/km<sup>2</sup>. De nombreuses communes ne conservent qu'une dizaine d'habitants par kilomètre carré et pour certaines d'entre-elles, beaucoup moins. Dès lors, pour cette population éparse, se pose le problème du maintien d'un minimum d'équipements et de services commerciaux.

Désertification, mais également dévitalisation, car ces communautés humaines réduites sont également vieillies. Avec une population du 3<sup>ème</sup> âge qui dépasse les 30%, la vie associative s'affaiblit. Le sentiment d'isolement devient plus pressant.

La modernisation agricole : Le rapide développement de l'élevage à viande sur les plus grandes exploitations à partir du croisement de races rustiques Salers et Aubrac avec des Charolais, représente une voie facile mais périlleuse. Cette production peu rémunératrice, nécessite de vastes surfaces, avec une inquiétante aggravation de l'affaiblissement humain.



**État Nominatif des naissances sur la commune de Saint-Bonnet de Salers (suite)  
(1613-1617)**

Date	Enfant	Prénom	Père	Mère	Domicile	Parrain
03/01/1615	Amblard	Françoise	André	Catherine ?	Pailhès	Amblard
03/01/1615	Courboules	Hélips	Jean	Riboissou	Boussac	Courboules
03/02/1615	Bancharel	Emeric	Guyot	Courboules	Navaste	Ischard M
09/02/1615	Gindre	Antoine	Antoine	Courboules	Masdamon	Courboules
14/02/1615	Meylioc	Michel	Jean	Courboules	Boussac	Dauzet M
14/03/1615	Lavergne	Agnès	Guillaume	Garcelon	Pailhès	La Vergne
17/03/1615	Lapeyre	Claude	?	Deltriche	Navaste	?
20/03/1615	Boudou	Michel	Antoine	Courboules	St-Bonnet	Boudou
03/04/1615	Veyrieres	Jean	Jean	Maury	Ruzolles	Maury J
21/04/1615	Rigaudieres	Géraud	Antoine	?	?	Rigaudieres
24/04/1615	Deydier	Jacques	Guillaume	Lafaurge	Chasternac	Garcelon
08/05/1615	Delzongles	Pierre	Antoine	Mailhes	Ruzolles	Delzongles
10/05/1615	Vessiere	Antoine	Antoine	Dufayet	Tougouse	Gindre A
23/05/1615	Fage	Géraud	Jean	Delpeuch	?	Gibbes G
27/05/1615	Sabatier	Françoise	François	Catherine ?	?	Sabatier
13/06/1615	Serre	Antoinette	Antoine	Dauzolle	?	Dauzolle
07/07/1615	Chevialles	Jacques	Antoine	?	?	Lafaurge
12/08/1615	Garcelon	Rigaud	Antoine	Serre	Tougouse	Serre R
23/08/1615	Guy ?	Antoine	Antoine	?	?	?
03/09/1615	Lafon	Antoine	?	?	?	?
06/09/1615	Joanny	Jehan	Jehan	Bourdat	?	?
21/09/2015	Chancel	Catherine	?	?	?	?
11/10/1615	Raoux	Alis	Antoine	Françoise ?	?	?
11/10/1615	Courboules	Esgoline ,	Guillaume	Colanges	?	?
20/10/1615	Damon	Lois	Jehan	Meynial		Courboules

24/10/1615	Gindre	Catherine	Géraud	Gindre	?	Meynial
28/10/1615	Fournier	Antoine	?	?	?	?
02/11/1615	Lapeyre	Pierre	Antoine	Lapeyre	?	?
07/11/1615	Dauzolle	Pierre	Jehan	?	?	Dauzolles
07/11/1615	Lafon	Jacques	?	Marguerite	?	Jacques ?
21/12/1615	Garcelon	Françoise	Géraud	Pebrel	Tougouse	Dapon
26/12/1615	Garcelon	Jehan	Gaspard	Garcelon	Tougouse	Garcelon
01/01/1616	Roche	Pierre	Antoine	Antoinette ?	Tougouse	Roche P
09/01/1616	Courboules	Pierre	Pierre	Guillaume	Boussac	Courboules
10/01/1616	Debon ?	Jehan	Jacques	?	?	?
17/01/1616	Meylioc	Bernard	Pierre	Fabre	Boussac	Garcelon
22/01/1616	Maury	Alis	François	Dauzet	St-Bonnet	Dauzet J
31/01/1616	Delpeuch	Jehan	Guilhem	Anne ?	Tougouse	Dufayet
05/02/1616	Gindre	Antoine	Antoine	Deydier	?	Gindre
07/02/1616	Courboules	Marie	Pierre	?	?	Dauzolles
27/02/1616	Courboules	Jehan	Jehan	Fabre	St-Bonnet	Dufayet
27/02/1616	Arnall	Antoinette	?	Dapon	Tougouse	Arnall
06/03/1616	Pebrel	Jehan	Pierre	Andrieu	Ruzolles	Pebrel
11/03/1616	Tournemire	Loyse	Jacques	St-Chamand	?	Antoine ?
20/03/1616	Guillaume	François	Jacques	Courboules	?	Courboules
22/03/1616	Serre	Catherine	Rigaud	Serre	?	Serre
22/03/1616	Lafaurge	Catherine	Antoine	Gindre	?	Lafaurge
01/04/1616	Rigaudiere	Catherine	Géraud	?	?	Gaston
05/04/1616	Fage	Antoine	Pierre	Lafaurge	?	Courboules
21/04/1616	Chavialle	Antoine	Jehan	Guillaume	?	Guillaume
07/05/1616	Courboules	Antoinette	Antoine	Marguerite ?	Boussac	?
11/05/1616	Deydier	Galiarde ?	Guillaume	Lafaurge	?	?
11/05/1616	Lapeyre	Catherine	Claude	Delpeuch	?	?

SUITE

Date	Enfant	Prénom	Père	Mère	Domicile	Parrain
11/09/1616	Fages	Janne	?	Girsol ?	Tougouse	?
17/09/1616	Amblard	Anne	Guinot	Fabre	?	Ischard J
02/10/1616	Ischard	Jehan	Antoine	Anne ?	?	Ischard J
13/10 :1616	Joanny	Alis	Jehan	Bourdat	?	Pierre ?
02/11/1616	Rongier	Géraud	Eymar	Andrieu	?	Courboules
07/11/1616	Rigal	Marguerite	?	Chambon	Navaste	Rigal
10/11/1616	Dufayet	Marguerite	Jehan	Delphine ?	Boussac	?
20/11/1616	Lafon	Pierre	Géraud	?	?	Chambon
05/12/1616	Delzongles	Françoise	Jacques	Veschambres		Pierre ?
25/12/1616	Gindre	Catherine	Antoine	Courboules	?	Gindre A
11/01/1617	Lafon	Loyse	Antoine	Chavialle	?	Lafon
20/01/1617	Plantecoust	Jeanne	Jehan	Antoinette ?	Chasternac	Plantecoust
23/01/1617	Garcelon	Jacques	Jacques	Geydier	?	Garcelon
07/02/1617	Delzongles	Dauphine	Antoine	Mallhes	?	Jehan ?
09/02/1617	Delzongles	Jacques	Jacques	Chavialle	Ruzolles	Delzongles
28/02/1617	Courboules	Jacquette	Pierre	Andrieu	Pailhès	Ischard
01/03/1617	Lapeyre	Antoine	Géraud	Pebrel	Navaste	Chambon
08/03/1617	Roche	Antoine	Antoine	Veyriere	Tougouse	Veyriere
15/03/1617	Courboules	Géraud	François	Alis ?	St-Bonnet	Courboules
20/03/1617	Courboiles	Pierre	Jehan	Guillaume	Boussac	Courboules
10/04/1617	Lapeyre	Catherine	Jehan	Lapeyre	?	Pebrel
20/04/1617	Guillaume	Marguerite	Jacques	Veyriere	Chasternac	Guillaume
30/04/1617	Lavergne	Madeleine	?	Garcelon	Pailhès	Courboules
01/05/1617	Rigal	Jeanne	Pierre	Deydier	Chasternac	Serre
03/05/1617	Chancel	Jehan	Jehan	Antoinette ?	Tougouse	Jehan ?
20/06/1617	Courboules	Jacques	Jehan	Garcelon	?	Delpeuch

Date	Enfant	Prénom	Père	Mère	Domicile	Parrain
25/06/1617	Arnal	Madeleine	Antoine	Dapon	Chasternac	Arnall A
01/07/1617	Lafon	Jehan	?	Delpeuch	?	Delpeuch
12/07/1617	Delpeuch	Pierre	Guillaume	Baudou	Tougouse	Gibbert P
20/07/1617	Maury	Janne	François	Dauzet	St-Bonnet	Dauzet C
22/07/1617	Garcelon	Jehan	Antoine	Serre	Tougouse	Garcelon
30/07/1617	Chavialle	Catherine	Jehan	Guillaume	?	?
10/08/1617	Courboules	Catherine	Antoine	Garcelon	?	Courboules
09/09/1617	Ischard	Martin	Jacques	Sauzon	?	Martin ?
07/10/1617	Lapeyre	Janne	Claude	Delpeuch	Navaste	Gaston
11/10/1617	Courboules	Jehan	Guillaume	Colange	Navaste	Courboules
25/10/1617	Arnall	Jehan	?	Serre	Chasternac	Serre
01/11/1617	Serre	Fille ?	Rigaud	Serre	?	Serre
10/11/1617	Deydier	Pierre	Guilhem	Lafaurge	Chasternac	Lafaurge
15/11/1617	Fournier	Pierre	Jehan	Layac	Boussac	Layac
08/12/1617	Bourgeat	Antoine	Pierre	Grifol	St-Bonnet	Bourgeat
11/12/1617	Jourde	Françoise	Mary	Chavialle	Chasternac	Dauzet J
24/12/1617	Garcelon	Emeric	Gaspard	Garcelon	?	Serre E
27/12/1617	Amblard	Jehan	Roger	Fabre	St-Bonnet	Fabre
16/01/1618	Courboules	Jacques	Pierre	Bonfon	Boussac	Jacques ?
19/01/1618	Gaston	Anne	?	Gabrielle ?	?	Jehan ?
22/01/1618	Dauzet	Luque	?	Courboules	Chasternac	Courboules
23/01/1618	Dauzolle	Guillemete	Jehan	Andrieu	Chasternac	Andrieu
05/02/1618	Courboules	Antoine	Antoine	?	Boussac	Antoine ?
17/03/1618	Rongier	Jehan	Eymar	Andrieu	?	Géraud ?
31/03/1618	Serre	Bernard	Simon	Demurat	Tougouse	Garcelon
01/04/1618	Courboules	Catherine	Jehan	Guillaume	Navaste	Courboules
03/04/1618	Rigaudiere	Antoinette	Antoine	Gabrielle ?	?	Géraud

Date	Enfant	Prénom	Père	Mère	Domicile	Parrain
09/04/1618	Bourdat	Jeanne	?	?	Chasternac	Bourdou
21/04/1618	Chanut	Pierre	Antoine	Marguerite ?	?	?
05/05/1618	Gindre	Catherine	Antoine	Gindre	Masdamon	Gindre A
06/05/1618	Arnall	Antoinette	Antoine	Dapon	Tougouse	Dumas
20/05/1618	Landrody	Françoise	Jehan	Janne ?	Escout	Antoine ?
16/06/1618	Guy	Anne	Antoine	Joncoux	Navaste	Chambon
25/06/1618	Damon	Jehan	Jehan	Meynial	?	Meynial J
12/07/1618	Lapeyre	Janne	Jehan	Pebrel	Navaste	Lapeyre
19/08/1618	Serre	Pierre	Antoine	Dauzolles	Ruzolles	Dauzolles P
09/09/1618	Garcelon	Catherine	Jehan	Garcelon	Tougouse	Garcelon J
?	Basset	Jacques				
?	Borgeat	Catherine				
1619	Melhioc	Jehan				
1619	Mossier	Anthoine				
1619	Damon	Pierre				
1619	Roger	Jehan				
1619	Lavergnie	catherine				
1619	Maury	Anthoine				
1619	Meynial	Alis				
1619	Gibbert	Anne				
1619	Delpeutx	Luque				
1619	Borghat	Margarite				
1619	Arnalh	Anthoine				
1619	Rigaudiere	Mathieu				
02/04/1619	Garcelon	Valérie	Antoine	Guillaume	Tougouse	Garcelon
28/09/1619	Serre	Pierre	Rigaud	Serre	Bournazel	Mossier P



## Recettes de nos grands-mères

### Le potage aux marrons

Ingrédients pour 4 personnes : 1 litre de lait, 1 litre d'eau, 600 g de marrons, 2 gros oignons, 1 demi céleri, 40 g de beurre, 4 cuillères à soupe de crème fraîche, du sel et du poivre.

Préparation : Retirez la première peau des marrons, mettez les dans de l'eau froide salée et portez le tout à ébullition en faisant cuire environ 30 minutes. Egouttez et retirez la seconde peau des marrons. Epluchez et émincez les oignons avant de les faire revenir au beurre avec le céleri coupé en fines lamelles, salez et poivrez. Mélangez aux marrons et passez le tout au moulin à légumes ou au mixeur. Versez le lait chaud en tournant et laissez à feu doux environ 3 minutes. Ajoutez la crème avant de verser dans la soupière et servez chaud.



### Le poulet basquaise



Ingrédients pour 6 personnes : 1 gros poulet découpé en morceaux, 200 g de jambon de Bayonne, 12 petits oignons, 2 tomates, 2 poivrons verts, 1 verre de vin blanc sec, 1 verre de bouillon, du saindoux, du poivre et du sel.

Préparation : Faites dorer dans une cocotte avec du saindoux, les morceaux de poulet, les oignons épluchés, et hachés, le jambon coupé en gros dés, les poivrons préalablement grillés et les tomates concassées. Lorsque tout a bien rissolé, retirez les morceaux de poulet, les dés de jambon, et jetez

la graisse. Déglacez la cocotte avec du vin blanc et du bouillon et laissez réduire à feu doux. Remettez la poule et le jambon, salez et poivrez ; Laissez cuire à couvert et feu doux durant 25 minutes. Servez le tout avec du riz ou des pommes de terre.

### Les pommes de terre farcies

Ingrédients pour 6 personnes : 6 grosses pommes de terre, 3 petits oignons, 200 g de lard de poitrine fumée, 200 g de champignons, 60 g de beurre, 1 branche de thym, 20 cl de crème fraîche, 60 g de fromage, du sel et du poivre.

Préparation : Enveloppez sals les éplucher les pommes de terre dans du papier d'aluminium, et répartissez les sur un plat creux. Enfourez et laissez cuire 35 minutes. Hachez les oignons et coupez en dés la poitrine salée. Faites revenir l'ensemble dans une poêle avec un peu de beurre. Saupoudrez de thym et salez légèrement. Hachez les champignons et faites les cuire à couvert dans une casserole avec le reste du beurre. Mélangez les 2 hachis. Coupez un chapeau dans les pommes de terre cuites et évidez les avec une cuillère. Mélangez cette pulpe au hachis en ajoutant la crème et les dés de fromage. Assaisonnez, et garnissez la pomme de terre de ce mélange. Enfourez 5 minutes à four chaud.



### Les tripoux

Ingrédients : 2 panses de mouton, 1 ventre de veau (fraise et tripes) blanchi, 200 g de ventrèche, 250 g de jambon, 2 pieds de veau blanchis, 10 couennes, 5 carottes, 2 oignons piqués chacun d'un clou de girofle, 4 gousses d'ail, persil, 1 bouquet garni, 2 pincées de noix de muscade, 25 cl de vin blanc sec, du sel, et du poivre.

Préparation : Préchauffez le four th.5 (150°C). Découpez après avoir étalé les panses à plat en rectangles 10 cm de longueur sur 6 cm de largeur. Hachez la ventrèche, le jambon, les gousses d'ail, le persil et mélangez-les au ventre de veau après l'avoir détaillé en menus morceaux. Salez, poivrez et épicez. Farcissez chaque morceau panse avec cet appareil. Pliez-les et les coudre avec un fil de lin. Foncez une marmite avec les couennes, couvrez avec les carottes épluchées et coupées en rondelles épaisses, déposez les oignons. Mettez de chaque côté de la marmite les pieds de veau désossés et coupés en quartier. Placez les tripoux au centre. Ajoutez le bouquet garni, couvrez les tripoux avec le vin et un verre d'eau. Fermez la marmite. Introduisez dans le four doux durant 6 heures. Accompagnez de pommes de terre à l'anglaise ou en robe des champs cuites sous la cendre.



[www.lafrancepaysanne.fr](http://www.lafrancepaysanne.fr)

WWW.lafrancepaysanne.fr

**ÉTAT NOMINATIF DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE SAINT BONNET (1841)**

<b>NOMS</b>	<b>PRENONS</b>	<b>TITRES</b>
Serre	Guillaume	Tailleur
Serre (fils)	Jacques	Cordonnier
Serre	Marianne	Sans profession
Serre	Françoise	Sans profession
Lafarge	Mary	Cordonnier
Lafarge	Guillaume	Sans profession
Lafarge	Toinette	Sans profession
Lafarge	Marie	Sans profession
Lafarge	Marlène	Sans profession
Rouchy	Jean	Cordonnier
Baladu	Magdeleine	?
Lafarge	Toinette	Sans profession
Joanny	Catherine	Sans profession
Joanny	Marguerite	Sans profession
Layac	Marguerite	Sans profession
Borne	Antoine	Cultivateur
Tible	Femme Borne ?	Sans profession
Borne	Pierre	Sans profession
Borne	Géraud	Sans profession
Borne	Marguerite	Sans profession
Bruzeilles	Toinette	Sans profession
L ?	Marguerite	Sans profession
Guillaume	Anne	Sœur dévote ?
Joncour	Maguerite	Sans profession
Garcelon	?	Sans profession
Courtel ?	Anne	Sans profession
Gandillon	Marguerite	Sans profession

<b>Gandillon</b>	<b>Gabrielle</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Guillaume</b>	<b>Georges (fils)</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Guillaume</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Guillaume</b>	<b>Claire</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Guillaume</b>	<b>Marguerite</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Guerjac ?</b>	<b>Antoine</b>	<b>Aubergiste</b>
<b>Guerjac ?</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Albessard</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Longevergne</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Guyon</b>	<b>Toinette</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Capelle</b>	<b>Martin</b>	<b>Cultivateur</b>
<b>Garcelon</b>	<b>Toinette</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Sudre</b>	<b>Toinette</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rigaudière</b>	<b>Pierre</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rigaudière</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rigaudière</b>	<b>Pierre</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rigaudière</b>	<b>Jean</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rigaudière</b>	<b>Antoine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Garcelon</b>	<b>Marianne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Veyrière</b>	<b>Catherine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Barrier</b>	<b>Jacques</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Delzongles</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Meilhoc</b>	<b>Pierre</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Meilhoc</b>	<b>Antoine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Meilhoc</b>	<b>Louise</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Meilhoc</b>	<b>Antoinette</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Meilhoc</b>	<b>Jean</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Arnal</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Durif</b>	<b>Antoine</b>	<b>Tysserand</b>

<b>Garcelon</b>	<b>Jean</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Chanut</b>	<b>Jeanne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Garcelon</b>	<b>François</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Garcelon</b>	<b>Pierre</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Garcelon</b>	<b>Antoine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Veyrière</b>	<b>Antoine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Guy</b>	<b>?</b>	<b>Sœur dévote</b>
<b>Duval</b>	<b>Pierre</b>	<b>Forgeron</b>
<b>Fabre</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Duval</b>	<b>Mary</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Duval</b>	<b>Mary</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Duval</b>	<b>Delphine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Serre</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Duval</b>	<b>Louis</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Garcelon</b>	<b>Mary</b>	<b>Cultivateur</b>
<b>Lafarge</b>	<b>Jeanne</b>	<b>Sœur dévote</b>
<b>Albessard</b>	<b>Jeanne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Tible</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Lafarge</b>	<b>Marianne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Battut</b>	<b>A ?</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Bachelerie</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Bachelerie</b>	<b>Jeanne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Bachelerie</b>	<b>Charles</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Serafin</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Arnal</b>	<b>Jean</b>	<b>Cultivateur</b>
<b>Tiolet</b>	<b>Marguerite</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Delzongles</b>	<b>François</b>	<b>Cultivateur</b>
<b>Feuillarde</b>	<b>Femme Delzongles</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Roland</b>	<b>Antoine</b>	<b>Cultivateur</b>

<b>Delzongles</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rolland</b>	<b>Antoine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rolland</b>	<b>Jean</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rolland</b>	<b>?</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Delzongles</b>	<b>Louise</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Andrieu</b>	<b>Antoinette</b>	<b>?</b>
<b>Bic ?</b>	<b>Toinette</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Cheviale</b>	<b>François</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Bufaral</b>	<b>Gabriel</b>	<b>Charpentier</b>
<b>Lafarge</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Bufaral</b>	<b>Jeanne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Bufaral</b>	<b>Joseph</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Bafaral</b>	<b>Louise</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Veyrière</b>	<b>Catherine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Charles</b>	<b>Pierre</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Charles</b>	<b>Jean</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Charles</b>	<b>Antoine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Charles</b>	<b>François</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Charles</b>	<b>Catherine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Charles</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Roche</b>	<b>Guillaume</b>	<b>Leg ?</b>
<b>Arnal</b>	<b>Mar /</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Roche</b>	<b>Antoine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Roche</b>	<b>Marguerite</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Arnal</b>	<b>Marguerite</b>	<b>Femme dévote</b>
<b>Arnal</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>



<b>Sargès</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rouchy</b>	<b>Matie Louise</b>	<b>Sœur Dévote</b>
<b>Albessard</b>	<b>Géraud</b>	<b>Cultivateur</b>
<b>Errange ?</b>	<b>Elisabeth</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Albessard</b>	<b>Marguerie</b>	<b>Sœur dévote</b>
<b>Albessard</b>	<b>Jeanne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Gandillon</b>	<b>Ranc ?</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Raymond</b>	<b>Catherine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rouchy</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Fabre</b>	<b>Antoine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rouchy</b>	<b>Guillaume</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Robert</b>	<b>Marianne</b>	<b>Couturière</b>
<b>Tible</b>	<b>?</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Saurel</b>	<b>?</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Saurel</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Dausset ?</b>	<b>Anne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Tible</b>	<b>Pierre</b>	<b>Cultivateur</b>
<b>Fabre</b>	<b>Marie France</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Tible</b>	<b>Anne</b>	<b>Sœur dévote</b>
<b>Tible</b>	<b>Marguerite</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Tible</b>	<b>Françoise</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Roche</b>	<b>Antoine</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Borne</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Fressinier</b>	<b>Jean</b>	<b>Cultivateur</b>
<b>Capelle</b>	<b>Catherine</b>	<b>Aubergiste</b>
<b>Prechinier</b>	<b>?</b>	<b>?</b>
<b>Leymarie</b>	<b>Jean</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Rouchy</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>

<b>Joanny</b>	<b>Louis</b>	<b>Tailleur</b>
<b>Layre</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Lacouré ,</b>	<b>Jeanne</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Tible</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Gandillon</b>	<b>Marguerite</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Andrieu</b>	<b>Marie ?</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Saulire ?</b>	<b>Louis</b>	<b>Cultivateur</b>
<b>Bony</b>	<b>Antoinette</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Saulire</b>	<b>Marie</b>	<b>Sans profession</b>
<b>Lafarge</b>	<b>Antoine</b>	<b>Cultivateur</b>
	<b>A SUIVRE</b>	



Le Puy-Mary avec le Puy de la Tourte

## LES TRAVAUX D'HERCULE

Chasternac en travaux pendant la période estivale. Le syndicat de l'eau, en accord avec la mairie décide le changement des conduites d'eau qui passent dans notre village. Ce qui représente un effort financier de part et d'autre. Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) va profiter de l'occasion pour changer les vannes défectueuses et préparer de nouvelles extensions.



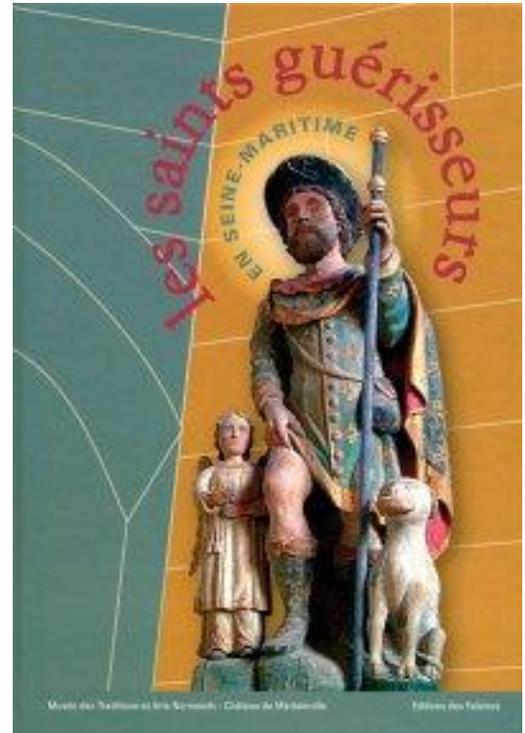
Les tranchées sont effectuées à l'aide d'une pelleuse. Ce qui paraissait simple au début, devint un travail ardu malgré les outils performants. Les rochers vont devenir de plus en plus difficiles à extraire et le temps prévu s'allongea doucement. Un grand merci, à Anthony, Lucien, Jean-Michel, Philippe pour la mise en place d'évacuateurs pour les eaux pluviales et de nouvelles vannes beaucoup plus modernes.

La main de l'homme ne remplace pas toujours la machine mais dans ce cas, la pelle et la pioche vont devenir indispensables. Ces travaux demanderont beaucoup d'efforts mais ils seront récompensés par la reconnaissance des habitants du village. La mairie mettra la touche finale en pilotant la mise en place d'un nouveau revêtement qui je l'espère profitera à tous.



## LES SAINTS GUÉRISSEURS

- **SAINT MARY**, pour les maux de reins.
- **SAINT CERNIN**, pour les migraines.
- **SAINT ANTOINE**, pour le haut-mal.
- **SAINT MAMET**, pour les affectations de la poitrine.
- **SAINT EUTROPE**, pour les blessures.
- **SAINT NAZAIRE**, pour la folie.
- **SAINT CHRISTOPHE**, pour les douleurs d'épaules.
- **SAINT MEN**, pour la lèpre.
- **SAINT GÉRAUD**, pour les ophtalmies.
- **SAINT JACQUES**, pour les fièvres.
- **SAINT JULIEN**, pour les abcès.
- **SAINT MARTIN**, pour la faiblesse corporelle.
- **SAINT QUENTIN**, pour l'hydropisie.



## LES PIERRES MAGIQUES

- **AGATE**, éloigne la foudre et les maléfices.
- **LA PIERRE BLEUE**, (azurite), éloigne la tristesse.
- **LA PIERRE BLANCHE** (calcédoine), redonne la jeunesse.
- **LA PIERRE OR** (chrysolite), amène la richesse.
- **HÉLIOTROPE** (cornaline), stoppe les hémorragies.
- **LE JAÏS**, protège du mauvais œil.
- **LE JASPE**, calme les migraines.
- **LAPIS-LAZULI**, soulage les douleurs cervicales.
- **MALACHITE**, apporte la sagesse.
- **AMÉTHYSTE**, éclaircit le jugement.
- **AMBRE**, préserve des fièvres.
- **LE RUBIS**, contre les pertes de mémoire.
- **ONYX**, éloigne les peurs.
- **L'OPALE**, porte malheur.
- **LE QUARTZ**, contre les maux de reins.
- **LA SARDOINE**, contre les troubles intestinaux.
- **LA BATRACHYTE**, contre les maléfices.
- **LA BÉRATIDE**, dévoile les pensées d'autrui.
- **LE QUIRIM**, dénonce la trahison.
- **LA TURQUOISE**, épargne les souffrances.
- **LE CRISTAL DE ROCHE**, évite les mauvais rêves.
- **LE JADE**, soigne la vessie.
- **LA PIRITE**, guérit de la goutte.
- **LE CHRYSOPAZE**, fortifie la vue.
- **L'HÉMATITE**, soulage les crises de goutte.



## LES BLAGUES DE J-P GOUIGNART

- Qu'est-ce qu'un député avec deux neurones?

*Un surdoué.*

- Qu'est-ce qu'une sardine?

*Une baleine qui a vécu cinq ans de sarkozisme.*

- Cette semaine, le gouvernement fait un sans faute ; il est vrai que nous ne sommes que mardi.

François Goulard

- Le pétrole est une ressource inépuisable qui va se faire de plus en plus rare.

Dominique de Villepin

- Il est curieux de constater qu'en France, les veuves vivent plus longtemps que leurs maris.

Jean-Pierre Raffarin

- Comment fait-on pour faire perdre deux kilos à un homme ?

*On le maquille.*

- Il y a trois sortes de mensonges.

*Le mensonge, le gros mensonge et les sondages.*

François Bayrou

Top 10 des revenus mensuels pour quelques hommes politiques connus :

Giscard 30 000 €	Barrot 28 050 €	Delors 14 000 €
Mélenchon 12 009 €	Lang 12 800 €	Juppé 15 337 €
Fillon 13 512€	Bachelot 6480 €	Dati 15 000 €
Kosciusko-Morizet 19 807 €	Le Pen Marine 15 182 €	Bové 12 255€



## QUELQUES NOMS DE NOTRE COMMUNE

*Après avoir consulté, les affaires notariales de M. Tissandier, notaire à Mauriac, je donne à ce texte une vraie valeur historique. À travers la succession de noms, on peut découvrir, le patrimoine d'une commune. Chaque nom est associé au contexte de l'époque (XIX<sup>e</sup> siècle) et les actes notariés ne sont que le reflet d'une culture sans état d'âme.*

*Je ne peux évoquer tous les actes, car cela représenterait un tel volume, que plusieurs centaines de pages n'y suffiraient pas. Certains reconnaîtront quelques noms de familles, mais le plus important, est la découverte d'une population qui à sa façon a pérennisé le monde que l'on connaît aujourd'hui.*

- Le 8 septembre 1887, Antoine Tible, épouse séparée de sieur Antoine Guy, dit Fantou et dudit Guy, son mari, qui l'autorise, propriétaire, cultivateurs, domiciliés et demeurant à Chasternat, commune de St-Bonnet.

- Le 11 mars 1890, Jeanne Chavanon, demeure à Dugeac.

Marie Gaillard, veuve Borne, demeure à Chasternac.

Marie Lafarge, épouse Valeix est héritière de la défunte Jeanne Lafarge, sœur de sainte Agnès de Chambre, commune du Vigean.

- Le 14 mai 1878, Roche Antoine habite St-Bonnet.

Chabanon, Buffaral du dit lieu de Chasternat.

- Le 2 avril 1852, Jean Lafarge et dame Marie Delmas, son épouse, habite à Chasternat

Marie Lafarge, leur fille unique, épouse de Pierre Valeix, chaudronnier demeurant aussi à Chasternat.

- le 1<sup>er</sup> janvier 1908, Rieu Jean, Marie Lafarge, reçoit un acompte de son ex-fermier.

- Le 25 mai 1889, sieur Pierre Chabannon, charpentier demeure à la Planche, commune de St-Bonnet de Salers. Sa soeur Jeanne demeure à Chasternat.

Une terre est appelée : les Comets ou Escouisse, située dans les dépendances de Chasternac, sous le n° 547 de la section A.

Mme Joanny, née Bornes de Chasternac, demeure à ?

- Le 2 décembre 1907, Jacques Bourgeat est charron à Chasternac.

Joseph Rieux exploite la ferme Valeix.

Jeanne Lafarge, sœur de St-Agnès, décède le 30 août 1888 à Chasternac.

Jacques Lafarge, propriétaire sans profession, demeure au village de Bréjagoux, commune de St-Bonnet.

- Le 9 mars 1890, M.M Joseph Fabre et Jean Chambon, marchands demeurent à Salers.

- Le 25 avril 1880, Antoine Rolland, propriétaire demeure à St-Boonet.

Antoine Rolland, expert, géomètre est propriétaire à St-Bonnet et à Mauriac.

- Le 7 juin 1850, gendre Delmas est propriétaire cultivateur à Chasternac.

- Le 14 janvier 1849, Jean Cazals est huissier à Mauriac.

Antoinette Lafarge et son mari Antoine sont propriétaires, cultivateurs à St-Bonnet.

Antoinette Lafarge et Jean Garcelon, son mari sont propriétaires cultivateurs à Escous.

Jeanne Lafarge, couturière à Chasternac.

Jean Lafarge, fils de feu Antoine, propriétaire à Chasternac, fait du commerce avec l'Espagne.

- Le 9 ? 1890, Antoinette Tiple, épouse Antoine Guy, cultivateur à Chasternac.

Une terre est appelée : Treize Vents, traversée par la route N29 d'Ally à St-Bonnet ; cadastre N° 558.

Jean Baladuc et son beau-père Pierre Vidal sont propriétaires à les Maronniers, commune de St-Paul de Salers.

- Le 25 mars 1897, Jean Baladuc, fermier, demeure à Chasternac.

- Le 17 octobre 1905, Marie Lafarge est veuve.

- Le ? 1884, Duval Maréchal, reçoit de Valeix de Chasternac, la somme de 233 francs, pour la construction de sa maison à Chasternac, pour ouvrage des maçons, terrassiers, couvreurs.

- Le 16 septembre 1946, Joseph Layac travaille les menuiseries et charpentes de Ruzolles.

- Le 11 juillet 1892, la mairie réclame un terrain de 21m<sup>2</sup> qui appartient au chemin vicinal du village de Chasternac N°14.

- Le 20 juillet 1891, Chabaud Antoine, garde champêtre habite Drugeac.

- Le 10 octobre 1891, Paulin Palat, est fermier à Boussac.

- Le 13 septembre 1897, Félix Arnal, est propriétaire, cultivateur à Chasternac.

- Le 19 septembre, la mairie, demande la construction d'une muraille au lieu dit Chasternac.

- Le 11 février 1850, Pierre Salvat, sans profession habite St-Bonnet.

- Le 21 mai 1858, Gobert Fabre et Pierre Blean, marchands habitent Salers.

- Le 9 août 1869, François Poudroux, est propriétaire à Pallières, commune de St-Bonnet.

Antoine Chevalier, est cultivateur à Ferluc, commune de Dugeac.

Antoine Albessard, est propriétaire à Langlade, commune de Pleaux.

Guinot Serre, de Bournazel, habite la commune de St-Bonnet.

- Le 25 octobre 1876, Jacques Lafarge, garde, habite Tougouse.

Jean Chevalier habite Cros, commune de St-Chamand.

Mathieu Jarrige est à Trémont.

Pierre Garcelon est de Nuzerolles.

Marie Lafarge est de St-Bonnet.

Pierre Tiple habite St-Bonnet.

François Lavergne est de la Boutali.

Jean Arnal habite Chasternac.

Bertrand est de Salers.

Lafon Aimé est du Mont, commune de d'Argentat.

Jean Lafarge et son épouse Marie Delmas habitent Chasternac.

- Le 13 avril 1855, Jeanne Albessard, demeure à St-Bonnet.

- Le 28 novembre 1877, Mary Joanny, demeure à St-Bonnet.

- Le 30 août 1888, Jeanne Chabanon habite Chasternac.

- Le 3 juin 1902, Roche Antoine, marchand, fils dudit Martin habite St-Bonnet.

- Le ? octobre 1890, Verière Antoine est fermier chez Andrieu à Chasternac.

- Le 11 mars 1890, Marie Gaillard, veuve Borne, propriétaire sans profession habite Chasternac.

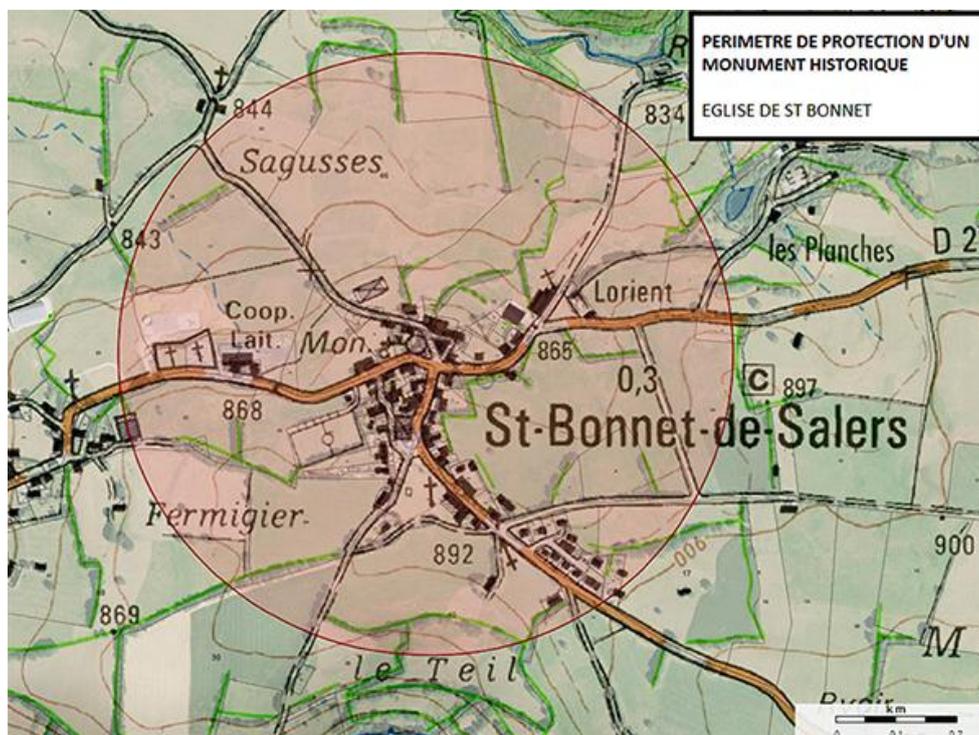
- Le 12 mars 1891, Beffaras Joseph, reçoit 200 francs de Marie Lafarge.

Antoine Meilhoc, est garde champêtre dans la commune de St-Bonnet.

- Le 20 mars 1890, Jeanne Chavanon est domestique et demeure à Drugeac.  
François Cheymol est propriétaire à Chasternac.
- Le 20 avril 1852, le sieur Mary Lafarge est propriétaire à St-Bonnet.  
Antoine Lafarge est sellier à St-Martin.  
Antoine Albessard, propriétaire à St-Bonnet.  
André Bergeron, propriétaire à Bournazel,  
Antoine Chevalier, cultivateur et fermier à Ferluc.  
Antoine Sauron, expert géomètre de Chasternac.
- Le 12 février, Jeanne Chavanon est à Drugeac.  
Testament de Mme Jeanne Lafarge de Chambre le 14 mai 1878.
- Le 16 juin 1890, Lapeyre, Menette Couderc est de Chasternac.
- Le 25 avril 1889, Pierre Meilhoc, marchand de métaux à Paris, place de la Bastille, avec sa femme Elise Delzongle, laissent les Treizes vents de Chasternac à Pierre Valeix, confrontant au nord avec la propriété de sieur Valeix, appelé Pradagoune et l'ourtiver au sieur Mauty, récemment acquis de Sauron du levant avec la propriété Guy Tible, au midi, route publique.
- Le 2 août 1860, Charles Rolland est propriétaire, cultivateur à Tougouse.  
Mélanie Rolland et Joseph Joanny, son mari, cultivateur habitent Récusset, commune de St-Paul de Salers.
- Le 13 mai 1833, Antoinette Lafarge, Jean Garcelon son mari ; Antoinette Lafarge et Antoine Joanny son mari ; Jean Lafarge (Malassou) ; Antoinette Lafarge, célibataire. Tous sus nommés, héritiers de Mary Lafarge, leur père et beau-père.
- Le 12 décembre 1862, Jacques Lafarge, propriétaire, sans profession est domicilié au village de Bréjagoux, commune de St-Bonnet.
- Le 24 juin 1831, constitution d'une rente par Jean Lafarge à Mr Ternat de Labastide.
- Le 20 septembre 1885, vente par dame Antoinette Tiple à Chasternac de : un pré autrefois en jardin appelé l'Ilort delbos ou Dubort sous le N° 510 de 21 ares, 96 centiares ; une terre appelée Treize-Vents, traversée par la route N°29.
- Le 11 novembre 1890, Antoine Guy et dame Antoinette Tiple, son épouse sont propriétaires, cultivateurs à Chasternac.
- Le 29 décembre 1857, en l'étude de M Louis Lescure à Salers, quittance par Antoine Coutille de Bagnac (Lot), à Pierre Valeix de Chasternac.
- Le 12 février 1864, Pierre Julien Ternat Labastide, propriétaire demeure à Chasternac.
- le 17 octobre 1905, Mme Daubigny est fermière.
- Le 25 1897, Jean Baladuc est fermier.
- Le 9 décembre 1890, Guy Tible dénonce les dégâts causés à son pré appelé Veillère.  
Garcelon est fermier à Leybros et Meilhoc est garde champêtre.  
Un pré est appelé Paro, un autre lacombe.
- Le 27 juillet 1886, Antoinette Tible épouse du sieur Jacques Guy, dit Fantou, demeure à Chasternat.
- Le 19 septembre 1888, à la requête de Jean Guillaume, docteur en médecine, demeurant à Salers, agissant en qualité de Maire de St-Bonnet de Salers, demande la démolition d'un mur qui empiète sur le terrain communal à Chasternac.
- Le 15 août 1869, Jacques Poudroux est domestique à Jarriges près Salers.  
François Poudroux, propriétaire habite Palliès.

- Jean Lafarge, propriétaire habite à Chasternac.
- Le 18 janvier 1853, Pierre Salvar, sans profession demeure à St-Bonnet.  
Gérard Chambon, propriétaire, agriculteur, domicilié au village de Mas Damon près Pailhès a reçu en espèces, la somme de trois cent en principal et de 92 francs d'intérêts.
  - Le 20 juillet 1891, Pallat Paulin est fermier.
  - Le 3 février 1827, Antoine Courtille est propriétaire à Salers.  
Jean Baptiste Valette est notaire à Salers.
  - Le 11 avril 1869, Jacques Lafarge, est propriétaire demeurant à Imbrasagoux.
  - le 16 septembre 1869, Géraud Lavialle est avoué à Mauriac.
  - Le 11 février 1878, Toinette Lafarge, troisième du nom décède à Chasternat.
  - le 14 novembre 1877, Jean Lafarge est marié à Marie Delmas.
  - Le 25 octobre 1876, Antoine Lafarge est à St-Martin.  
Antoine Chevalier est à ferluc.  
Guinot Serre est à Bournazel.  
Jacques Lafarge de Tougouse.  
Jean Chevalier de Cros.  
Mathieu Jarrige de Trémont.  
Pierre Garcelon de Nuzerolles.  
Mary Lafarge de St-Bonnet.  
Basset de Salers.  
Pierre Tiple de St-Bonnet.  
François Lavergne de la Boutal.  
Jean Arnal est à Chasternat.  
Antoine Sauron de Chasternat.  
Bertrand de Salers.  
Lafon, aîné du Mont, commune d'Argentat.
  - Le 28 novembre 1877, Guillaume Bert est domestique à Mazerolles.
  - Le 26 novembre 1877, Mme Buffaral, née Lafarge demeure à Chasternat.
  - le 8 novembre 1877, Frédéric Saury est avoué à Mauriac.  
Christophe Mary est huissier à Mauriac.
  - le 26 novembre 1877, l'abbé Garcelon, prêtre retiré à la cure de St-Bonnet, est domicilié au chef lieu de la commune de Moussages
  - Le ? 1877, Je trouve les noms de Marie Arnal de Chasternat.  
Veuve Borne de Chasternat.  
Veuve Buffaral de Chasternat.  
Guillaume Bert, domestique chez Simon de Mazerolles.  
Jeanne Lafarge, demeurant à Chambres.  
Demoiselle Albessard, héritière de sœur à St-Bonnet.  
Léonie Martini de St-Bonnet.
  - Le 12 septembre 1950, J.Bancharel est menuisier, ébéniste à St-Bonnet.
  - Le 27 septembre 1906, date de l'emprunt Russe. Crédit Industriel et Commercial, 66 rue de la victoire.
  - Le 14 mai 1878, Roche Antoine est marchand, demeurant à St-Bonnet.
  - Le 20 juillet 1891, Paulin Palat est fermier à Boussac.

- Le 16 juin 1890, Jeanne Chabanon est la nièce de Jeanne Lafarge.
- Le 8 octobre 1890, Verrière Antoine est fermier à Chasternac.  
     Antoine Meilhac, est garde-champêtre dans la commune de St-Bonnet.
- le 22 juillet 1881, François Cheymol est propriétaire à Chasternac.
- le 2 avril 1852, André Bergeron est propriétaire à Bournazel.
- Le 18 mai 1833, Antoinette Lafarge et Jean Garcelon, son mari, sont propriétaires, cultivateurs, habitant le hameau d'Escous.
- Le 2 mars 1889, Antoine Fabre et Odile Porcq, son épouse, marchand de toiles, demeurant à Chasternac.
- Le 2 décembre 1907, Jean Rieu est fermier à Chasternac.
- Le 18 septembre 1886, Bétaille frère reçoit de Valeix, 90,10 frs pour travaux.
- le 14 mars 1898, Lacombe de Ruzolles, Mary Rouchy leur mère décédée épouse Lacombe sont les seuls héritiers.
- Le 30 janvier 1959, Bail entre Noémie Henry et Lapeyre Jean, fermier demeurant au Cros de Chasternac, commune de St-Bonnet, comprenant : grange, pré, repastil et terres désignées sous les noms de : repastil, Goutte, Parro, Chat-Couderc, pradou Condamine, Treize-Vents, Cubes ou Vernière, Six loups grands et petits, Marrongiers, pradou de la grange.
- Le 30 mai 1892, le timbre est de 5 cts.
- Le 13 novembre 1884, le timbre est de 10 cts.
- Le 11 février 1878, Décès de Toinette Lafarge, troisième du nom à Chasternac.
- Le 17 septembre 1877, mariage de Jean Lafarge avec Marie Delmas.
- Le 14 novembre 1877, Louis Souliac, secrétaire à la mairie de la commune est propriétaire à Boussac.
- Le 12 mai 1885, vente du pré Vellière et de la terre Roumagoux.



## Les vitaux de l'église Notre Dame de l'Assomption à Clermont Ferrand

### **Gu fond, à droite du cœur, trois baies racontent la vie de Saint-Bonnet.**

- **Baie N° 4** (30 panneaux repartis sur 10 registres. La lecture est transversale de droite à gauche, puis de gauche à droite, de bas en haut.

Registre inférieur : songe de la mère de St-Bonnet, éducation de St-Bonnet.

2<sup>ème</sup> registre : mort du père de St-Bonnet ; St-Bonnet devant le roi Sigebert II.

3<sup>ème</sup> registre : St-Bonnet reçoit les sceaux du royaume, St-Bonnet devient intendant.

4<sup>ème</sup> registre : St-Bonnet mesure le vin.

5<sup>ème</sup> registre : la reine Bathilde le nomme gouverneur de Marseille, l'évêque Avit le choisit comme successeur.

6<sup>ème</sup> registre : Avit choisit St-Bonnet pour successeur (suite), messe de St-Bonnet.

7<sup>ème</sup> registre : le moine Menelé guérit le duc de Poitiers,

8<sup>ème</sup> registre : St-Bonnet consacre le monastère de Ménat, il rencontre le comte d'Auvergne.

9<sup>ème</sup> registre : guérison d'un aveugle grâce à l'eau des ablutions de St-Bonnet (2 scènes).

- **Baie N°6** (30 panneaux repartis sur 10 registres). Lecture transversale de bas en haut, de gauche à droite puis de droite à gauche.

Registre inférieur : apparition de la vierge à St-Bonnet (2 scènes).

2<sup>ème</sup> registre : apparition de la vierge (suite). Les anges et la vierge vont chercher St-Bonnet (moderne).

3<sup>ème</sup> registre : St-Bonnet, coincé dans un pilier est délivré par les anges (2 médaillons, dont un moderne).

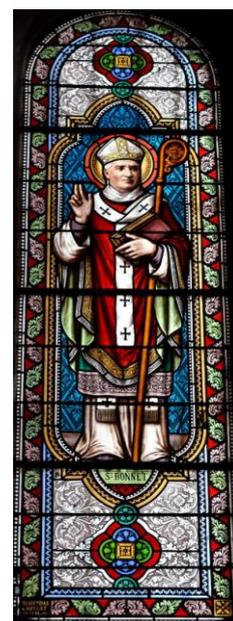
4<sup>ème</sup> registre : St-Bonnet devant la vierge, la vierge sort de l'église.

5<sup>ème</sup> registre : l'aveugle Blanda écoute les récits des voyageurs (presque entièrement refait), messe de St-Bonnet.

6<sup>ème</sup> registre : Blanda écoute les récits des miracles et est guérie (2 scènes).

7<sup>ème</sup> registre : St-Bonnet rencontre Blanda, il quitte sa charge épiscopale.

8<sup>ème</sup> registre : St-Bonnet quitte Clermont, se dépouille de ses habits épiscopaux.



9<sup>ème</sup> registre : Il est accueilli au monastère de Turduerne (2scènes).

- **Baie N°8** (30 panneaux, 10 registres). Lecture transversale de bas en haut et de gauche à droite.

Registre inférieur : Il quitte le monastère de Turduerne (2 médaillons).

2<sup>ème</sup> registre : Il quitte le monastère (suite). Il arbitre un différent entre Godon et le gouverneur de Lyon.

3<sup>ème</sup> registre : il visite les églises de Lyon. Il arrive au monastère de l'Ile-Barbe.

4<sup>ème</sup> registre : il guérit une personne, devant le roi Aripert.

5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> registres : les barons contre le roi Aripert (4 médaillons).

7<sup>ème</sup> registre : il est à Rome, et décide de prendre la mer (2 scènes) modernes).

8<sup>ème</sup> registre : dans un bateau, il calme la tempête (2 médaillons).

9<sup>ème</sup> registre : cortège funèbre (2 médaillons refaits).

10<sup>ème</sup> registre : anges thuriféraires (porteurs d'encensoirs).

- **Baie N°14** (39 panneaux, 13 registres). Lecture de bas en haut et de gauche à droite.

Registre inférieur : Il apprend à lire, sa mère.

2<sup>ème</sup> registre : il est à la cour de Sigebert, est nommé garde des sceaux (moderne).

3<sup>ème</sup> registre : il est devenu évêque et guérit les infirmes (2 médaillons).

4<sup>ème</sup> registre : St-Bonnet (2 médaillons).

5<sup>ème</sup> registre : enfermé dans la chapelle, apparition de la vierge (moderne).

6<sup>ème</sup> registre : apparition de la vierge (suite).

7<sup>ème</sup> registre : il est coincé dans un pilier, messe de St-Bonnet.

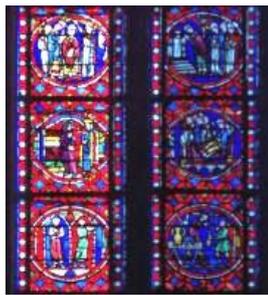
8<sup>ème</sup> registre : il est retenu par les anges, la vierge donne une chasuble.

9<sup>ème</sup> registre : la vierge quitte l'église, il est au monastère de l'Ile Barbe (2 scènes).

10<sup>ème</sup> registre : St-Bonnet prie à Rome.

11<sup>ème</sup> registre : il apaise la tempête, parle aux hérétiques.

12<sup>ème</sup> registre : mort de St-Bonnet, le Christ accueillant le saint.



## **DÉMOGRAPHIE CONTEMPORAINE DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET DE SALERS**

Éditions du Centre National de la recherche scientifique

1790 - 1020 hab	An 2 – 1467 hab	An 4 – 1220 hab
An 8 – 937 hab	1806 – 1068 hab	1820 – 1008 hab
1826 – 1042 hab	1831 – 948 hab	1836 – 1130 hab
1841 – 1153 hab	1846 – 1379 hab	1851 – 1198 hab
1856 – 1165 hab	1872 – 1118 hab	1876 – 1063 hab
1881 – 1166 hab	1886- 1198 hab	1901 – 1016 hab
1906 – 1026 hab	1911 – 1008 hab	1921 - 758
1931 – 703 hab	1936 – 679 hab	1946 – 603 hab
1954 – 603 hab	1962 – 601 hab	1968 – 549 hab
1975 – 507 hab	1982 – 438 hab	1990 – 402 hab
1999 – 330 hab	2006 – 331 hab	2007 – 331 hab
2010 – 314 hab		



**Inauguration de la Méthanisation à St-Bonnet de Salers**

### Noms des différents maires de notre commune

Périodes		Identités
1793	1795	Monsieur de Douhet
1795	1805	Pierre Chabanon
1806	1830	Jean Guy
1808	1830	Jean de Baron de layac
1830	1834	Jean Guy dit « Blagnac »
1834	1848	Guillaume Chazette
1848	1865	Ernest Tyssandier d'escous
1865	1869	Jean Rolland
1869	1871	Antoine Albessard
1871	1899	Jean Guillaume
1899	1908	Pierre Garcelon
1908	1919	Adolphe Paklat
1919	1932	Romain Pouderoux
1932	1935	Monsieur Méallet
1935	1945	Romain Pouderoux
1945	1959	Henri truchon
1959	1977	Georges Rolland
1977	1995	Antonin Frutière
1995	2001	Colette Dauzet
2001	2008	Pierre Maury
2008	2014	Colette dauzet
2014	2020	Colette Dauzet

## Complément d'information sur les prêtres du Cantal déportés pendant la Révolution

1) - **De Laronade** (Marguerite d'Espagne), femme d'André Tournier, Comte de Laronade.

Condamnée à mort le 4 thermidor an 2, à l'âge de 72 ans, par le tribunal criminel du cantal, jugeant révolutionnairement, pour embauchage, c'est-à-dire pour avoir aidé ses fils à rejoindre l'armée des princes. Exécutée le même jour à Aurillac.

La comtesse de **Laronade** avait vendu les biens de ses enfants, dont un encore mineur et l'autre à peine parvenu à sa majorité ; elle avait converti, à très grosses pertes, les assignats en or, pour les faire partir. Elle avait dit que c'était pour rétablir le roi sur le trône et la noblesse dans ses droits que ses enfants avaient émigré ; elle avait annoncé pour une époque prochaine leur retour et avec eux la contre-révolution.

Tels sont les termes dont s'est servi en l'an 3, le président du tribunal criminel du Cantal, pour essayer de justifier cette condamnation.

Les révolutionnaires donneront comme raison que « sa mort était nécessaire à la consolidation de l'opinion publique. La vérité est qu'un grand nombre de personnes du Cantal, arrêtées depuis quelques jours, étaient entassées dans les prisons d'Aurillac et qu'on attendait plus qu'un complément de renseignements sur chacun pour les envoyer au tribunal révolutionnaire de Paris, lorsque l'une d'entre-elles, M. de Montlogis, s'évada. On voulut faire un exemple et le lendemain, on jugea, on condamna et on exécuta la comtesse de Laronade et M. de Latour.

Sa condamnation a été la plus illégale de toutes celles prononcées dans la province. Un arrêté du représentant Borie la déférait au tribunal révolutionnaire de Paris, ce fut au tribunal criminel du cantal, qu'on avait sous la main, qu'elle fut envoyée. On voulait frapper l'imagination par une mort immédiate ; il n'y eut ni ordonnance de prise de corps comme la loi l'exigeait, ni tirage au sort des jurés, ni communication de la liste des jurés, ni par conséquent la faculté de récusation ; on prit la liste des jurés qui avait servi à l'affaire précédente. Ainsi, la loi révolutionnaire elle-même fut violée ; pourtant son prétendu crime remontait à trois ans, il était connu de tous, on en avait la preuve sous la main et pendant trois ans on avait gardé le silence. Elle fut sacrifiée à la peur qu'on avait à Aurillac des députés en mission.

2) – **François Filhol**, vicaire à Drugeac, né à Bouval (canton de Pleaux) le 22 août 1764.

Après avoir refusé de prêter serment, l'abbé s'était mis en route pour l'Espagne, mais il ne put résister aux prières de ses compatriotes qui le conjuraient de rester pour leur administrer les secours de la religion. Les administrés refusant le curé intrus de Pleaux, il revint sur ses pas.

Ce fut encore une sœur du tiers-ordre de Saint-Dominique, qui s'occupa de le nourrir et de préserver ses jours. **CATHERINE JARRIGE**, fille du fermier de Doumis, dont la touchante vie est encore aujourd'hui à Mauriac, un objet de vénération, multiplia ses efforts pour le soustraire aux recherches des autorités révolutionnaires, d'autant plus forcenées dans ce pays qu'elles y étaient moins populaires et qu'elles se heurtaient à une foi plus vive. Elle y réussit à plusieurs reprises, secondée qu'elle était par l'affection publique ; mais deux domestiques, à qui l'abbé Filhol avait reproché le scandale de leur conduite, se vengèrent de son austérité en dénonçant sa retraite.

Il fut condamné à Mauriac, par un tribunal composé de gendarmes, en vertu de la loi, encore en vigueur, du 22 mars 1793, qui déférait les prêtres réfractaires à un jury militaire, formé séance tenante au chef-lieu du district et ordonnait l'application de la peine de mort dans les 24 heures.

L'abbé Filhol fut exécuté derrière le chevet de l'église de Mauriac. L'indignation fut si générale, que les habitants, d'un commun accord, fermèrent tous leurs maisons. Les rues furent désertent en signe de deuil. Voilà une manifestation de l'opinion plus précieuse et plus digne de confiance que les délibérations imposées par une poignée de furibonds aux Sociétés populaires et aux corps administratifs. Arrêté, Jugé par les mêmes personnes en quelques heures, on ne put jamais faire comprendre à la population que ce fut là un acte de justice.

La mort de l'abbé fut magnifique, Catherine Jarrige l'accompagna jusqu'au pied de l'échafaud, malgré les menaces de mort dont elle était entourée : « Elle le suit de plus près qu'elle peut, l'œil sur lui, cherchant l'occasion de lui être utile, même au risque de sa vie », raconte son biographe d'après les témoignages oculaires. Elle se tint sous l'échafaud et recueillit les gouttes de son sang qui tombaient des planches. Les linges imprégnés ont servi de reliques à un grand nombre de familles de Mauriac.

M. Filhol a été en Auvergne la seule victime de cette atroce loi du 22 mars 1793( ?).

- Notice de l'abbé Chabaud et de l'abbé Serre.

#### Tableau général des victimes

<u>Laïques</u>	Du Puy de Dôme	<u>102</u>	94 hommes- 8 femmes
	Du Cantal	<u>34</u>	32 hommes- 2 femmes
<u>Ecclésiastiques</u>	Du Puy de Dôme	<u>23</u>	20 hommes- 3 femmes
	Du Cantal	<u>14</u>	14 hommes- 0 femme
<u>Total des victimes</u>	Du Puy de Dôme	<u>125</u>	
	Du Cantal	<u>48</u>	
<u>Total Général</u>		<u>173</u>	



Lieux d'exécution

<u>Puy de Dôme</u>	Clermont	5	
	Riom	7	<u>18</u>
	Thiers	5	
	Ambert	1	
<u>Cantal</u>	Aurillac	7	
	Saint-Flour	4	12
	Mauriac	1	
<u>Paris</u>	59		
<u>Lyon</u>	38		
<u>Quiberon</u>	21		
<u>Bordeaux</u>	4		
<u>Bois-le-Duc</u>	1		
<u>Valenciennes</u>	1		
<u>Bruxelles</u>	2		
<u>Avignon</u>	1		
<u>Moulins</u>	1		
<u>Le Puy</u>	4		
<u>Arras</u>	1		
<u>Feurs</u>	1		
<u>Figeac</u>	1		
<u>Sarthe (dep)</u>	1		
<u>Mende</u>	1		
<u>Morts diverses</u>	6		
<u>Total</u>	173		

## **Escorailles**

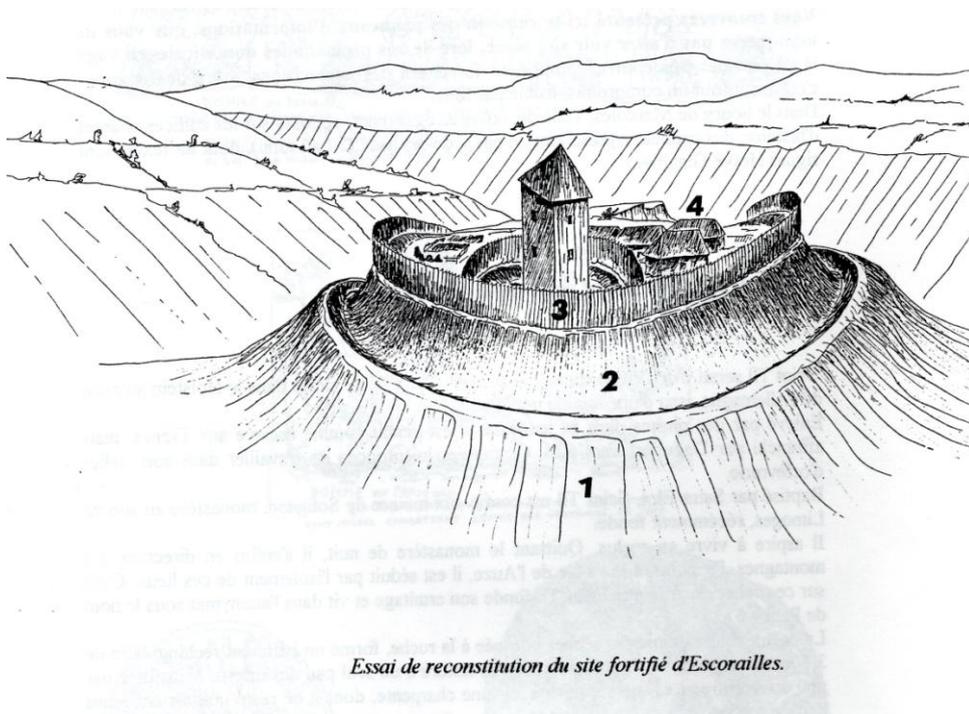
Le château d'Escorailles était autrefois une place importante. Gaifre, duc d'Aquitaine s'était révolté contre le roi Pépin. Celui-ci assiégea Escorailles et ayant battu Gaifre, la place lui ouvrit ses portes en 765.

Escoraille a donné le nom à une des premières maison de la Haute-Auvergne.

### **QUELQUES NOMS DE LA FAMILLE ESCORAILLE** (internet)

- **Raoul de Scorailles**, évêque de Périgueux de 1001 à 1013. Il faut noter qu'à cette date, les noms de famille n'existaient pas, et que cet évêque était peut-être tout simplement originaire d'Escorailles. Il faut noter aussi que cet évêque est nommé Raoul de Couhé dans les documents sur la succession apostolique de cet évêché.
- **Gui et Raoul de Scorailles** se croisent en 1096 et reviennent avec les chefs de Saint Côme et Saint Damien, qu'ils laissent à l'abbaye de Brageac.
- **Géraud de Scorailles** élu abbé de Tulle en 1153, décédé en 1188. L'abbaye bénédictine de Tulle contrôlait le pèlerinage de Rocamadour où les premiers miracles eurent lieu en 1148, et devenu sous son abbatiat un des premiers pèlerinages de la chrétienté.
- **Matfred de Scorailles** élu doyen du monastère de Mauriac en 1154, décédé à Rocamadour en 1188.
- **Jourdain de Scorailles** L'un des champions de combat singulier, qui devait terminer la querelle au sujet du château de Montaignu en Combrailles, entre les sires de Blot et de Bourbon en 1171. Le combat n'eut pas lieu à la suite d'un arrangement accepté par les parties, grâce à la médiation d'Henri II, roi d'Angleterre, en présence de Richard Cœur de Lion et d'Aliénor d'Aquitaine.
- **Algayette de Scorailles** épouse vers 1202 Henri I<sup>er</sup> de Rodez, vicomte de Carlat, qui fit construire le château d'Entraygues. Les troubadours ont chanté sa sagesse et sa beauté.
- **Durand de Scorailles**, seigneur de Bourran, épouse en 1321 Aygline de Rodez, fille de Raymond, et de Catherine de Carlat. Il fait la souche de la branche de Scoraille de Bourran.
- **Louis de Scorailles**, combattit d'abord au service du duc Jean de Berry dès 1410, puis du régent et de Charles VII, sénéchal de Berry et de Limousin en 1420, il se distingue contre les Anglais et les bourguignons dans les combats de 1422 à 1427, chambellan du roi Charles VII.
- **François de Scorailles** (v. 1490 - 1571), chevalier de l'ordre du Roi, s'est marié le 26 novembre 1525 avec Nine de Montal, fille d'Amaury, Amaury, seigneur de Laroquebrouet de Jeanne de Balzac d'Entraygues. Il quitta le vieux château de Scorailles pour faire bâtir celui de La Vigne.
- **Marie-Angélique de Scorailles, duchesse de Fontanges**, favorite du roi Louis XIV.

Armes : «D'azur, à trois bandes d'or» «D'or, à trois bandes d'azur» (branche de Saint-Chamant, brisure par inversion) Scoraille de Roussille (Fontanges) : «Ecartelé : aux 1 & 4, d'azur, à trois bandes d'or (Scoraille) ; aux 2 & 3, de gueules, au chef d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur»



### **Le site d'Escorailles VII<sup>e</sup> siècle (BARA N°6-1996)**

Ce promontoire naturel (1), à la confluence de deux vallées, offrait des conditions naturelles intéressantes, mises à profit par l'homme pour y élever une fortification qui pouvait le protéger. L'ensemble de la forteresse d'Escorailles, était constitué par une levée de terre en arc de cercle, précédée par deux fossés qui barraient l'éperon rocheux et l'isolaient du reste du plateau.

Ce dispositif devait être renforcé par un système de palissades en bois surmontant les levées de terre (2).

Au centre du rempart, une plate-forme circulaire adjacente, complétait le système défensif. On peut supposer que cette élévation devait servir de base à une tour. Tous les éléments de fortification surmontant ces terres ont disparu.

À l'abri de l'enceinte (3), il n'est exclu d'imaginer la présence de bâtiments d'exploitation agricole (4), complétant la demeure du seigneur. Ce type d'aménagement défensif était caractéristique des châteaux du VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle.

La première mention dans les archives révèle que Pépin le Bref, accompagné de son fils Charlemagne, s'empara de la forteresse d'Escorailles lors d'une expédition en Auvergne contre le duc d'Aquitaine en 767.

Un autre château succéda plus tard à ce premier site défensif qui fut alors abandonné. On peut encore voir les ruines imposantes au centre du village d'Escorailles, XI-XII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, fut construit au XV<sup>e</sup> siècle le château de Lavigne qui assurait la continuation des édifices militaires précédents et que l'on peut actuellement visiter.

### ***La baronnie de Scorailles*** (suite et fin)

À l'origine, les châtelainies de Scorailles et de saint Christophe ne constituaient qu'une seule entité féodale, qui avait été placée sous la suzeraineté de l'évêque de Clermont par Guy et Raoul de Scorailles en 1696, avant leur départ pour la première croisade. Lors de son mariage avec Henri I, comte de Rodez et vicomte de Carlat intervenu en 1212, Algayette de Scorailles apporta à son mari la terre de Saint-Christophe et une partie de celle de Scorailles. Un traité intervint le 20 mai 1254 entre les Rodez et les Scorailles pour organiser l'indivision existant entre eux sur la seigneurie de Scorailles. Les droits indivis de la famille de Rodez passèrent en 1295 à la famille de la Tour d'Auvergne, par le mariage de Béatrix de Rodez et de Bernard de la Tour. En 1450, Bernard VII de la Tour d'Auvergne était coseigneur de Scorailles.

Côté Scorailles, le principal coseigneur de cette terre était Louis III de Scorailles, fils de Louis II, chambellan de Charles VII, capitaine de la grosse tour de Bourges et sénéchal du Berry et du Limousin, qui avait épousé Geneviève de la Roche-Aymon. Louis III, épousa en 1438 Louise de Dienne.

D'autres Scorailles semblent y jouir de certains droits indivis, notamment le frère de Louis III et Guillaume de Mauriac en possédait également une partie et Guillaume de Mauriac, coseigneur de Miremont, l'était aussi de Scorailles. La situation était donc d'une grande complexité et il n'est pas certain que Louis III ait été officiellement désigné pour représenter le fief.

La vieille forteresse de Scorailles, vaste quadrilatère flanqué aux angles de grosses tours rondes, n'avait pas résisté à cette longue période d'indivision et, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, menaçait ruine. Elle n'était d'ailleurs plus la seule résidence de la famille qui lui préférait Roussilhe en Limousin, où se fixera la branche aînée. C'est très probablement le Marquis de Scorailles, second fils de Louis III et de Louise de Dienne, qui prit l'initiative de faire construire le château de La Vigne, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, alors que son frère aîné Louis IV, qui n'eut pas d'enfant de son mariage avec Catherine de Saint-Christophe, habitait épisodiquement le vieux château. Le Marquis de Scorailles mourut en effet en 1498 et son second fils François, qui était encore mineur, habitait La Vigne en 1503. Sa postérité abandonna complètement Scorailles et transféra le chef-lieu de la baronnie dans le nouveau château. Celui-ci se composait à l'époque d'un important corps de logis flanqué de trois tours, deux rondes et une carrée, le tout couronné d'un chemin de ronde avec créneaux et mâchicoulis.

Les Scorailles portaient « d'azur, à trois bandes d'or ».



***Château d'Escorailles***



***Château de La Vigne***

## ***Petite Histoire du village de Fageolles***

(Texte incomplet)

Le village de Fageolles est situé en paroisse de Salins, autrefois Seullares (?). Les actions de la coutume d'Auvergne ont---- qu'il se régissant en partie par la coutume. Cela suppose que le surplus est soumis au droit civil, qui est le droit général de la paroisse.

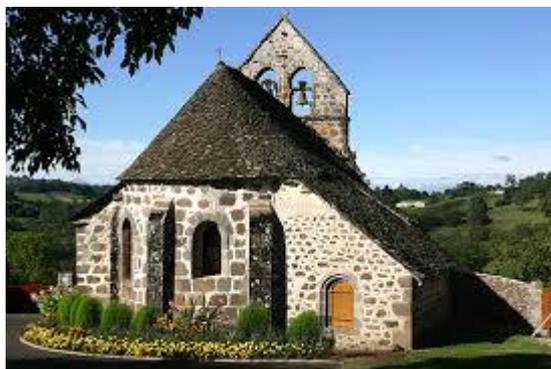
La partie réglée par la coutume, dépend de la justice de Branzat et Fontanges, celle de droit écrit est de Drughac.

On pourrait en déduire que ce dernier est du ressort d'Aurillac, comme le surplus -- de la justice de Drughac. Cependant le procès-verbal, Verry, trésorier de France a eu peu --- de régler, la contribution de chaque bien de la Haute-Auvergne aux gages des présidiaux de Riom et d'Aurillac qui devaient s'imposer. La paroisse du ressort de chacun de ce siècle. Le procès-verbal de M.Murat contient la -- des limites au siècle de Riom, or le baillage de Salers qui ressort de Riom en a constamment la possession : son usage actuel est de régler la moitié par la coutume, quoique la coutume note simplement une partie sans en fixer à la moitié. Il s'est -- en 1763, au baillage de Salers, une contestation entre Louis Alexandre Emmanuel de Lur de Saluces et Augustin Fumel, curé de Saint Bonnet, sur la partie du village qui devait se régir par la coutume de sieur de Saluces ayant exercé un droit de retrait lignager d'héritages situés à Fageolles ; le sieur Fumel avait pris possession devant trois témoins de Fageolles mais le sieur de Saluces prétendait qu'il n'habitait pas la partie du bien et de la justice où étaient ces héritages. L'action était entière, en supposant que leur situation fut en coutume, elle était prescrite si cette partie est régit par le droit écrit.

Le baillage de Salers ordonna la preuve de l'habitation des témoins, d'où la partie de Fageolles qui se régissait par coutumier et dans la justice où les héritages étaient situés. On ignore, quel a été l'évènement, mais il résulte de cette sentence que la distinction des deux parties n'est guère mieux entre les droits des lieux et les lois.

### **VILLAGE DE SALINS**

L'église (12ème) dédiée à saint Pantaléon dépendait autrefois de l'Abbaye de La Chaise-Dieu. À remarquer son clocher-peigne, une statue en bois du 13ème. La châsse en émaux du Limousin (13ème) représente la légende de sainte Valérie. Sur le portail occidental vous découvrirez une représentation sculpturale de la lune et du soleil en référence à la symbolique cosmique.



Eglise Saint Pantaléon de Salins

### **Chronique de l'ancienne Guvergne** (Manuscrit Crouzeix)

L'émigrant revint chez lui en 1743. Il aurait dû faire d'appréciables économies mais il ne pouvait se fier à sa volage épouse. Aussi, son magot ne le quittait pas, enfermé qu'il était dans sa ceinture.

Au mois de juillet « environ minuyt, il fut réveillé par un vacarme inaccoutumé », son chien aboyait et en son étable, « une jument cryoit ». Croyant, à une irruption de loups, il se leva en chemise du lit conjugal, mais une fois dehors, sa femme n'allait-elle pas lui voler sa précieuse bourse ? Il prit donc au pied du lit, sa ceinture où pendait de surcroit une bonne dague et dans ce singulier appareil ouvrit l'huis de sa maison.

Ce ne fut pas le loup qui apparut, mais le galant qui se rua sur Dutrieul.

- « Ha ! ribault, tu es mort ».

Et il lui donna un coup d'épée sur la main. Le mari bafoué, riposta par deux coups de dague, l'une au coup, l'autre au bas-ventre.

Fallait-il que les hommes de ce temps soient solidement trempés ! Atteint mortellement, Bayart partit seul à pied pour Aurillac (15 km) « pour soy faire appareiller ». Les soins d'un jeune barbier furent infructueux : son client trépassa au bout de 8 jours.

Par la suite, une lettre de rémission d'Anthoine du Trieul, laboureur, habitant le village de Cercuère, paroisse de la Roqueville, diocèse de Saint Flour, en août 1743, demandera sa grâce.



Une lettre de rémission est un acte par lequel le roi octroie son pardon à la suite d'un crime ou d'un délit, arrêtant ainsi le cours ordinaire de la justice. Qu'elle soit royale, seigneuriale, urbaine ou ecclésiastique, la rémission est un acte de pardon incontestable accordée par le roi.

Dans le texte qui suit, un autre exemple, il rappelle la lettre que Dufayet a adressée au roi pour la Glébadé.

Aux confins de la Planèze et du Barrès, près de Paulhenc, Pierre Doumergues ne possédait que peu de biens. Aussi, était-il parti vers l'Espagne. Devenu âgé, il se retrouve en Roussillon en 1492.

Son fils, Antoine, alors âgé de 33 ans, chargé de famille avec cinq enfants, à son tour quitta le village pour travailler dans la même région. Il retrouva son père puis tomba malade. Une fois rétabli, il revint au pays, mais il n'avait pas fait fortune, loin de là. Pour « gagner sa journée », il se fit embaucher par maître Vincent de Champagnac, comme faucheur.

Informé qu'un voisin fauchait un pré dont il revendiquait la possession, il prit sa « dalha » (faux) sur son col, et alla à la rencontre de l'usurpateur armé d'une fourche en bois. Au cour de la bagarre qui s'ensuivit Domergues abattit son adversaire d'un coup de faux.

Une lettre de rémission pour Anthoine Dommergues, 40 ans, pour homme de labour chargé de femme et de cinq enfants fut envoyé au roi en septembre 1499.

## ***Dans mon pays*** (Jean Ajalbert)

Après salers, vers Anglards, c'est l'Artense, plateau nu et froid aux limites vagues, aux découpes profondes. Anglards de Salers, s'est distingué en 1635, par son refus de payer l'impôt.

Un jour les habitants d'Anglards refusèrent de verser leur argent sur le dolmen dont se décore la place publique. Les habitants de ce village ont reçu le sobriquet de « carabins », pour avoir pris une part active à l'insurrection appelée « la Guerre des Sabots ». Ce conflit qui date de 1635, va durer 17 ans.

Cette guerre éclata, parce que le citoyen Isaac Dufour, établit l'impôt sur les animaux à pieds fourchus. L'impôt déjà impopulaire, reçut un surcroît de défaveur par la manière dont le fermier nouveau le prélevait. Les paysans irrités, se réunir et s'armèrent. On envoya les troupes contre eux et à la troisième rencontre 500 insurgés restèrent sur le carreau. L'échauffourée finie, la justice relâcha les prisonniers, sauf un nommé Vaissières qui fut pendu.

À Mauriac, l'église de Notre-Dame des Miracles, classée parmi les édifices romains dignes d'attention, porte dans son tympan des sculptures qui ont été fort éprouvées ; une vierge noire est adorée dans le sanctuaire de cette église, dont sainte Théodéchilde, fille de Clovis est la patronne.

Mauriac est percée de larges rues d'un cours où la mémoire de Montyon, qui fut intendant d'Auvergne est perpétuée par des vers de Marmontel sur un obélisque ; une lanterne des morts subsiste, elle est du 13<sup>ème</sup> siècle. En cette ville naquit, Chappe d'Auteroche, astronome, oncle de Chappe, l'inventeur du télégraphe.

À Riom, on raconte la légende des couleuvres :

Trois couleuvres buvaient à la fontaine Saint-Georges. Ayant déposé chacune sur le gazon, un anneau d'or. Un cultivateur trouvera à cet endroit une marmite pleine d'or.

À Bort, se tenait dit-on jadis, une foire aux cheveux. Il était des plus triste, de voir ces femmes troquer pour quelques francs ou pour une futilité, un foulard, quelques mètres de tissu des villes, les chevelures les plus fines et les plus opulentes.

À Ydes, sur la Sumène siège d'une commanderie et où l'on déterre des tumulus, des poteries, des médailles. Enfin, Ydes possède des sources minérales dont l'exploitation s'étend un peu plus chaque année (?).

Un peu plus loin, la Tour d'Auvergne qui appartient aux ancêtres de Turenne , puis vers Laqueille, c'est le Combrailles, aux petits lacs, ravins hostiles, aux sauvages espaces, un territoire rugueux de bois sinistres, de blocs volcaniques ; tout un territoire oppressé, comme honte de l'horreur du froid des tempêtes.



## **Histoire d'une vente qui tourne mal** (texte compliqué)

### **FERRIÈRE - SAUVEBOEUF – DUFAYET – LATOUR**

*En 1788, vente par Ferrière-Sauveboeuf à Dufayet-Latour, des fiefs nobles, cens, rentes, droits utiles, casuels (revenus possibles) et honorifiques directs, justice haute, moyenne et basse sur les lieux de Saint-Vincent, Colture, Chantarelle, etc.. pour 66 759 livres dont 10 000 payables, le 1<sup>er</sup> janvier 1791.*

*Tous les dits biens vendus consistant est-il dit dans l'acte en 57 sétiers seigle, en 37 sétiers six punières avoine, et en 160 livres 16 sous argent. Lesdits grains réduits à la mesure de Salers, sauf le plus ou le moins, en évènement de relevé de titres terriers, reconnaissances et lièves.*

*L'acquéreur devrait entrer en jouissance le 27 janvier 1791, auquel jour, porte cet acte, le vendeur promet de délivrer ou faire délivrer audit acquéreur les titres, terriers, reconnaissances et lièves ou extraits collationnés d'iceux, établissant lesdits objets vendus, pour être alors fait un relevé plus exact d'iceux et au cas, qu'il en résultait une plus grande ou une moindre quantité de cens, que celle-ci-dessus énoncée le prix susdit sera augmenté ou diminué à raison de 300 livres, le sétier de grains, réduit en seigle à la mesure de Salers et des mêmes cens et suite d'iceux, au dernier quarante.*

*Aucune partie du prix n'avait encore été payé, lorsque les droits féodaux ont été abolis. Ferrière-Sauveboeuf, prétend que : d'après l'article 36 de la loi du 15 mars 1790, la perte des droits vendus doit être supportée par l'acquéreur. Les héritiers Dufayet-Latour, soutiennent que la vente n'était pas parfaite, puisqu'on n'avait pas vérifié à la vue des titres, comme il s'y était obligé ; il n'y avait pas eu de tradition de la directe vendue ; qu'il en était donc pas encore propriétaires, lors de l'abolition des droits féodaux et que par conséquent, il devait supporter la perte de ceux qui étaient l'objet de la vente en 1791.*

Jugement du tribunal de Salers qui déclare, la vente parfaite et condamne les héritiers Latour à en payer le prix.

En Appel, le tribunal du Puy de Dôme, infirme ; pourvoi fondé sur les lois romaines qui déterminent le caractère d'une vente parfaite et notamment sur le §3 des « instit de amption et de renditione et sur la loi 8, au § de periculo et commodo rei rendiloe ».

Notes : Annet de Ferrières, baron de Sauveboeuf, seigneur de Leybros, du Moulin d'Arnac, Maréchal des camps et Armées du Roi, épouse en 1663, Louise de Tournemire, Dame de Leybros.

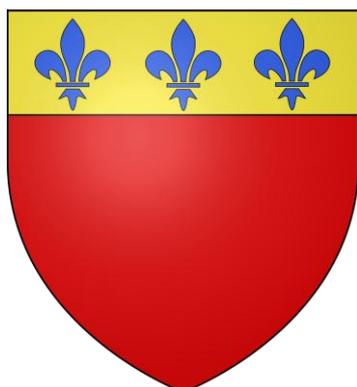
Château de Sauveboeuf à Sarlat



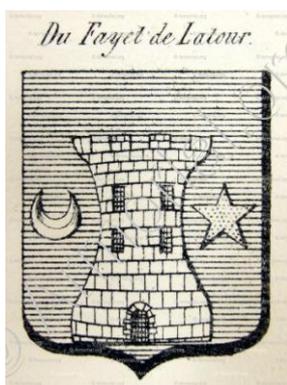
## *Armorial de France*

**DE FONTANGES** Cette famille d'extraction chevaleresque (1373) est originaire de l'Auvergne. Au XVII<sup>e</sup> siècle elle possédait les seigneuries de Chambon (cne de Neuvic, Cor.) et de Maumont (cne du Rosiers, Cor.). En 1507 Louis de Fontanges avait épousé Cécile de Chambon. En 1598 Raymond de Fontanges fut maintenu noble comme son descendant Antoine de Fontanges le fut en 1666. Ce dernier fut le père de Mademoiselle de Fontanges, maîtresse de Louis XIV, morte en couches en 1681. En 1765 Hugues-Marie de Fontanges était chevalier de l'ordre de Malte. En mars 1789 le marquis de Fontanges signait le cahier de doléances de la noblesse de la sénéchaussée de Tulle. Nombreuse descendance en 2009 pour la branche cadette de Chambon détachée au XVI<sup>e</sup> siècle. Les autres sont éteintes. Armes : selon Descoutures (1666) : de gueules au chef d'or chargé de trois fleurs de lis d'azur selon Valette : d'azur à trois fleurs de lis d'or rangées en fasce Supports (parlants) : deux anges dont l'un porte une branche de laurier et l'autre une branche d'olivier 285 nota : le laurier (la gloire après la guerre) et l'olivier (la paix) renvoient à la devise Devise : « La paix ou la guerre - tout ainsi Fontanges » Sources : Bergues-Lagarde, p. 58 ; Descoutures, p. 297-298 ; DVN, p. 102 ; Nadaud, II, p. 133-134 ; Valette, p. 85 ; Verdier, p. 178

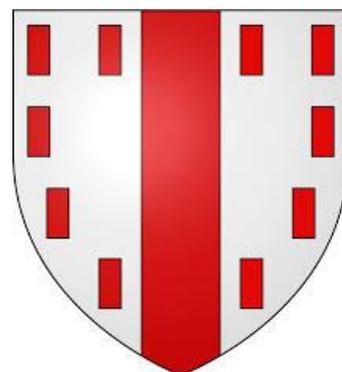
**FERRIÈRES DE SAUVEBOEUF** La famille de Ferrières de Sauveboeuf possédait au XV<sup>e</sup> siècle le fief de Sauveboeuf (commune de Saint-Paul, HV.). En 1483 Jean de Ferrières, écuyer et seigneur de Sauveboeuf, fut confirmé dans sa charge de maître des Eaux-et-Forêts de Guyenne. La même année il épousait Marthe de Sainte-Hermine. Leur descendant, Antoine de Ferrières de Sauveboeuf fut confirmé noble en 1666 sur preuves de 1483. Au XVIII<sup>e</sup> siècle les Sauveboeuf s'étaient répandus dans le Bordelais, l'Auvergne, La Saintonge, Haut et Bas-Limousin. En 1789 un 279 Ferrières de Sauveboeuf se fit représenter à l'assemblée de la noblesse de Tulle. En 2009 la famille comptait une importante descendance. Armes familiales : d'argent à un pal de gueules accompagné de dix billettes du même posées en orle attribuées d'office en 1701 : à N... marquise de Sauveboeuf : d'argent à deux bandes de sable et à N... marquis de Sauveboeuf : de gueules à un bœuf rampant d'or Sources : Agfl, p. 152 ; Descoutures, p. 93-93 ; DVN, p. 100 ; Fougeyrollas, *Nouvel Arm. poitevin*, 2, p. 281 ; Lecler, HV., p. 166 ; Nadaud, II, p. 123-124 et 177-178 ; Valette, p. 84 ; Verdier, p. 176



*Fontanges*



*Fayet de Latour*



*Ferrières de Sauveboeuf*

## *Les brèves régionales*

### **Réunion du conseil municipal de salers**

Le 9 octobre 1903, le conseil a infirmé un vote de surprise rendu dans une séance précédente par la minorité anticléricale du conseil qui prétendait : « à moins qu'elles ne consentent à payer leur loyer, il faudra chasser de l'asile, les religieuses de Notre-Dame », lesquelles par traité régulier ont usufruit de leur maison d'école à perpétuité, sous l'unique condition de donner gratis l'instruction aux enfants pauvres.

### **Le figaro du 17 mai 1925**

Un prêtre tué en motocyclette ; Aurillac le 16 mai 1925, une terrible collision s'est produite dans un virage aigu, près de Saint-Paul de Salers entre deux motocyclettes. L'un des chauffeurs, M. l'abbé Chauvet, curé de Saint-Paul atteint d'une fracture du crane mourut sans reprendre connaissance ; l'autre M. Terrisse, charron n'a reçu que des blessures légères.

### **Le Petit Parisien du 19 mai 1928**

Disparition d'un quinquagénaire ; le 6 mai dernier M. Henri Lier-Licaud, 53 ans, bouvier à Salers était venu passer quelques jours à Paris, chez son gendre M. Ernest Boucharel.

### **La révolte des Croquants**

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les paysans malheureux se révoltent. L'insurrection dite des Croquants, éclate en Limousin, dans la vicomté de Turenne en 1593 et se propagea comme un feu d'herbes sèches dans la plus grande partie du Limousin et de la Marche, le Quercy et le Périgord. Les paysans se donnèrent le nom de « chasse-valeur » et coururent sus aux nobles, les contraignant à payer les rentes au double et au triple, refusant de leur délivrer quittance et les emprisonnant ; ils avaient en somme « croqué » la subsistance des pauvres gens. Quand, ces nouveaux Jacques se soulevèrent, la noblesse retourna contre eux, le sobriquet de Croquant qui désigna un rustre, un misérable hère, le Jacques Bonhomme des temps modernes.



Insurrection des croquants, le 22 avril 1637



## ***Un peu d'histoire***

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, les vaches et les bœufs tirent la charrue et la charrette grâce au joug frontal qui remplace le garrot qui les étranglerait.

Les paysans laissaient la terre se reposer tous les trois ans en jachères : c'est l'assolement triennal qui assure une meilleure récolte.

Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, de graves abus ont provoqué la réforme du clergé. Les évêques vivaient en grands seigneurs sans se soucier des misères du peuple et en oubliant de donner l'exemple des vertus évangéliques. Témoin de ces abus du haut-clergé, un moine allemand Luther se révolta contre Rome et prêcha une nouvelle religion : le Protestantisme.

Un de ses disciples, Calvin, s'installa à Genève sous le règne d'Henri II, le calvinisme fit des progrès spectaculaires en Bretagne, Normandie, Guyenne, Gascogne et dans le Languedoc. La ville de la Rochelle, devint très rapidement une « capitale » de la religion réformée et de très nombreux seigneurs adoptèrent cette nouvelle pratique.

Bientôt, les Français commencèrent à s'entretuer ; Catherine de Médicis tenta de reconsiller les deux camps, bien conseillée par le chancelier Michel de l'Hospital, premier apôtre de la tolérance.

Le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, quelques 2000 protestants influents furent égorgés à Paris. Henri IV mit fin aux troubles avec l'Édit de Nantes, il fut un précurseur de l'esprit de tolérance.

Après l'assassinat du roi par Ravailac, Louis XIV avec Richelieu révoqua l'Édit de Nantes en 1685 ; ce sera la plus grande erreur de son règne car 300 000 protestants quittèrent notre pays.

La gabelle :

Cet impôt sur le sel était inégalement réparti en France ; ainsi le Poitou « pays de grande gabelle » devait consommer une énorme quantité de sel payé à prix fort. En Limousin, la gabelle était assez faible et le prix du sel fixé à un taux assez bas. Dans la région de Saintes et dans l'Aunis, les populations étaient exemptées de la gabelle. Ces distorsions étaient cause de profonds et justifiés mécontentements et souvent d'arrestations de paysans que l'on emprisonnait ou que l'on envoyait aux galères (3000 environ par an, sur le territoire français).

En 1695, les dépenses fastueuses du roi soleil, Louis XIV augmentèrent tant avec le chantier de Versailles, qu'il fallut créer un nouvel impôt : la capitation, supplément à la taille.

- La taille : cet impôt est perçu par des collecteurs élus par des assemblées de paroisses.



Louis XIV devint roi le 5 juin 1662

## SAINT VINCENT PATRON DE L'ÉGLISE D'ALLY (cantal)

Saint Vincent, diacre et martyr, patron de notre église, telle qu'elle est racontée dans les leçons du Bréviaire<sup>1</sup> romain au 22 janvier 1568.

Il naquit en Espagne, à Osca. Adonné à l'étude des belles lettres dès son jeune âge, il étudia la science sacrée à l'école de Valère, évêque de Saragosse. Dacien, gouverneur de la province par ordre de Maximilien et de Dioclétien, le fit arrêter et comparaître devant lui, chargé de chaînes. Il employa les coups, les chevalets pour détourner son prisonnier de la foi chrétienne ; mais rien n'ayant pu le vaincre, ni le nombre et la violence des tourments, ni les paroles sensibles ou douces employées tour à tour, il le fit jeter dans une chaudière placée sur des charbons ardents, puis tenailler avec des ongles de fer, brûlé avec des lames rougies à blanc. Devant le peu de résultat, il le fit conduire en une prison jonchée de fragments d'écailles. Son corps nu oppressé par le sommeil devait y être tourmenté par les pointes acérées.

Tandis que le saint était enfermé dans cette ténébreuse prison, une clarté radieuse surgie soudain, illumina le cachot. Tous les assistants en furent émerveillés et le garde de la prison courut l'annoncer au gouverneur. Celui-ci, changeant alors de tactique, fit conduire son prisonnier dans un doux retrait ; n'ayant pu l'amener à son avis par la violence, il essaya de l'y conduire par les délices. Mais, son attente fut encore trompée.

Le martyr à l'âme invincible, fortifié par sa foi et son espérance en Jésus-Christ, sortit vainqueur de ce genre de tortures. Victorieux du feu, du fer, des tortures, de la cruauté, son âme s'envola au ciel pour cueillir la couronne du martyr, le II des calendes de février.

Par ordre du gouverneur, la dépouille de Saint Vincent fut jetée sur la voie publique et privée de sépulture. Un corbeau, à coup de bec, écarta d'elle, les oiseaux carnassiers et même un loup. Ayant eu connaissance de ce dernier fait, Dacien ordonna que le corps fut jeté en pleine mer, mais le cadavre rejeté miraculeusement au rivage fut recueilli par les chrétiens et enseveli.

L'église Saint Vincent d'Ally possède quelques fragments des reliques de son saint patron. On les exposait autrefois à la vénération des fidèles durant l'octave du 22 au 29 janvier. Mais depuis l'ère des inventaires et pour éviter toute profanation, on a dû les mettre en lieu sûr par ordre de l'autorité supérieure.

À l'époque gauloise, l'église se composait d'une nef barlongue suivie d'un chœur carré, terminé par une abside. Elle fut remplacée vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Au XV<sup>e</sup> siècle, on éventa, pour construire deux chapelles latérales. Ce procédé qui modifia complètement l'aspect primitif eut pour résultat de figurer les deux bras du Christ et l'emplacement de la tête représentée par l'abside circulaire au lieu de lui donner l'aspect ordinaire et voulu de la croix latine.

La partie romane de l'église se réduit au cœur et à l'abside. Le Pouillet de Clermont cite l'église sous le nom de Saint Ferréol d'Ally. Elle est dédiée à Saint Vincent. Sa cure qui était à l'entière disposition de l'évêque de Clermont fut attachée à ce diocèse de 1317 à 1790, époque où elle fut définitivement réunie à celui de Saint Flour. Elle fut érigée en succursale par ordonnance royale le 5 janvier 1820.



1- Le Bréviaire romain est un livre liturgique romain public, publié par Pie V en 1568.

## **Fontanges** (Abel Beau-frère-1989)

Fontanges qui appartenait à la Terre d'Auvergne, demeura attaché au diocèse de Clermont jusqu'au Concordat<sup>1</sup> (15 août 1801). Bonaparte, Premier consul, rétablit la paix religieuse.

En 1317, le diocèse de Saint Flour est créé. Avant, le bourg de Fontanges était tenu contre les huguenots par une garnison défensive. Il fut choisi en 1579, comme siège d'un important congrès. Le marquis de Canillac, lieutenant du roi pour la Haute-Auvergne et Henri Bourbon Malause, vicomte de Lavedan, chef du parti protestant s'y donnèrent rendez-vous, afin d'étudier la mise en œuvre de l'édit de pacification de 1577. Les décisions prises ne furent pas observées et dès 1580, les hostilités reprirent de plus belle.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, naquit à Fontanges, Anthoine de Bertrand. Ce remarquable compositeur de musique polyphonique a laissé des œuvres toujours appréciées.

Marie Angélique de Scorailles, née en 1661 au château de Cropière sur la paroisse de Raulhac. À l'âge de 17 ans, elle parut à la Cour en qualité de dame d'honneur. Louis XIV, fut séduit par la candeur et l'éclatante beauté de Marie. Elle mourut à l'abbaye de Port-Royal en 1681, à l'âge de 20 ans.

Vers 1731, Fontanges possédait deux écoles, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Grâce à des fondations, l'enseignement était gratuit. Fermées à la Révolution, elle ne reprendront leur activité qu'en 1801, en même temps que les écoles de Saint-Martin, Salers et Pleaux ; les seules de la région de Mauriac.

Le 14 février 1430, Messire Pierre Bonéti, curé de Fontanges, cède la cure aux prêtres-filleuls. Cette communauté comptait 15 prêtres-filleuls. En 1471, on en dénombre 36 ; en 1543, plus de 40.

À la veille de la Révolution, la communauté ne comptait que 9 prêtres. Quatre d'entre-eux subirent l'incarcération. Une quarantaine d'années après l'église primitive, construite à l'époque romane était trop petite. Il fallait se résoudre à construire un édifice en rapport avec les besoins nouveaux.

Aujourd'hui, scellée sur le flanc gauche du porche d'entrée, on y déchiffre le texte suivant en langue romane :

L'AN MCCCC	FU COMMEN
LXVIII et LO VIe	SAT PER P
JORN de IUNH	VINYA

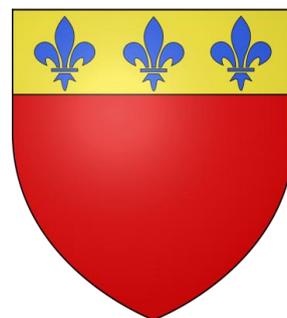
**L'an 1468 et le 6 juin, fut commencée par P.Vinya (Lavigne).**

De l'église romane, on laissa subsister le clocher, percé de 8 baies au sommet. L'église mesure, 30 mètres de long, 11 de large et avec 35 mètres sous la voûte. La largeur de la nef est de 7 mètres, soit une longueur de 12 mètres avec les chapelles.

L'édifice est gothique avec un étage supérieur, desservi par un escalier de 84 marches. Beaucoup, de prêtres-filleuls sont inhumés sous les dalles de l'église.

### Le rocher Saint-Michel

Déjà mentionné dès 1279, dans les archives du château de Branzac, on y honorait la vierge et Saint-Michel. Par testament du 27 octobre 1451, un enfant de la paroisse, Jean Labrunie, curé de



Montgiscard au diocèse de Toulouse, donne à la chapelle de Notre-Dame de Pitié du rocher Saint-Michel, 10 écus, à charge d'une messe par an.

Après les guerres protestantes, le sanctuaire fut réparé (1710). La Révolution en fit une ruine ; démolie en 1889, les matériaux servirent à la construction du pont de l'Aspre. Malgré tout, en 1875, la paroisse décide d'y ériger une statue en bronze de l'immaculée Conception. Elle mesure 4 mètres de hauteur, Monseigneur de Pompignac la bénit en 1876.

Grâce aux largesses testamentaires d'Abel de la Farge et au concours de toute la population, une chapelle à l'intérieur du rocher, en forme de croix, vit le jour. Ce sanctuaire monolithe, mesure 15 mètres de longueur, 11,50 m de large et 8 m de hauteur. Le maître-autel, en pierre de Volvic porte les armes des Fontanges, Pesteils, Beauclair, anciens seigneurs du lieu.

La fête de Saint-Michel a lieu le dernier dimanche de septembre.

Nota : un linteau dans l'une des rues de Fontanges, présente un enchevêtrement de lettres où l'on serait tenté de déchiffrer le sigle adopté et répandu par les jésuites : JHS (Jésus Hominum Salvador) ; Jésus Sauveur des Hommes.



Notes : François Bonnet était le second vicaire de Fontanges, sa dernière signature est du 13 avril 1792. Obligé de fuir, il demeura, dit-on, pendant six mois, caché dans une caverne des gorges de Saint-Paul avec M. Mailhès, le futur créateur du Petit-Séminaire de Pleaux. Il porta ensuite, les secours de son ministère aux fidèles de Salins. Après la Révolution, il devint curé de Saint-Christophe (1803). Il mourra le 3 janvier 1830, à l'âge de 80 ans.

- 1) Régime organisant les rapports entre les différentes religions et l'État dans toute la France, il sera abrogé en décembre 1905 par la loi de séparation de l'Église et de l'État.

### ***Saint-Paul de Salers*** (Isabelle Fernandez)

Le texte suivant est une petite partie de l'histoire de Saint-Paul. Le livre d'Isabelle est axé sur l'histoire des moulins de Saint-Paul. J'ai récupéré les noms de familles de l'époque, avec une petite partie de leur histoire. À travers les diverses situations, héritages, achat, vente, le lecteur retrouve les différents noms qui représentent aujourd'hui, nos familles contemporaines.

- En 1298, lors d'une vente de Eustache de Saint-Bonnet à Guy de salern, fut cité « le jardin au-dessous de Barouze », près de la rue allant au moulin d'Antivèze.

- L'inventaire des titres des seigneuries de Freluc, de Jarrige, de Cheyrouse et du Fayet (1582-1596), retrace les propriétaires successifs des deux moulins, appelés Antivèze.

- En 1324, un Pierre Bardet, tenait en fief de Pierre de Salers, damoiseau, la moitié des moulins d'Antivèze.

- En 1380, Durand Régis de la paroisse de Saint-Paul, a reconnu tenir en fief et justice jusques à 60 sols de noble Guy de Salern, une rente sur le moulin d'Antivèze de Jean Cruchiers.

- Le 27 septembre 1443, on trouve un contrat de vente de cens annuel, avec droit de justice, fut accordé par Pierre et Jehan Régis du village de Freghaviale à Pierre et Jacques Liz et sur l'affar de la Bordarye, tenu par Durand Lafon.

- le 25 mai 1507, fut écrite, une reconnaissance de Loys et Anthoine Laden du village de la Bordarye.

- Un acte de reconnaissance de cens, du 24 décembre 1507, fut passé entre Pierre Lizet et Pierre Lafon de Salers.

- Dans la liève (impôt), du seigneur de Salers pour 1540, François Laden apparaît comme tenancier.

- Le 27 janvier 1562, François Laden du village de la Bordarye reconnaissait detenir un affar de noble François de Chalvet, sieur de Fréluç.

- La liève de 1643, garde la trace du successeur de Tautail, un certain Jehan Lacombe.

- Le registre paroissial de l'année 1682, mentionne qu'Antoine Gros, dit Petit et Antoinette Chavialle du moulin de Durou baptisèrent Catherine Gros.

- Jean Maurie, marchand du Vielmur et Jean Rouchy son voisin, portèrent plainte contre les dégradations faites au moulin du Vielmur. Les témoins furent Jean Joanny, 50 ans, garçon meunier et Gabrielle Masson, 33 ans, femme de Jean Chanut, vacher du Vielmur.

- Par la suite, un acte du 5 janvier 1761, confirme qu'Antoine Robert, meunier au moulin de Durou serait en prison à Salers.

- Après le père, la justice s'intéressa en 1776, au fils Robert, aîné, meunier, il fut accusé d'avoir copieusement rossé Françoise Lacombe, qui lui aurait pris du bois devant la porte.

- le 14 février 1791, Jean Robert, propriétaire du moulin de Durou et Hélis Maurie, sa femme, signèrent un bail de neuf ans en faveur de Marguerite Dussaillans, veuve de Jean Dagiral et de Jean Brousse, son gendre.

- En 1797, Guinot Dagiral, âgé de 27 ans, époux de Catherine Veissière fut meunier à Durou. Le grand-père, Jacques Dussaillans, fut témoin au baptême de Marie Dussaillans, fille de François et Agnès Casses, le 7 mai 1839 et le 27 mai 1872, à la venue au monde de Gabrielle Dussaillans, la grand-mère, Gabrielle Maigne décéda le 5 octobre 1844.

- En successeurs au moulin de Durou, on trouve Pierre Serre et son épouse Catherine Rigaudière. Remplacés rapidement par Pierre Chancel. Puis, on changea à nouveau, le 30 juin 1869, Pierre Freyssinier avec son épouse, Françoise Freyssinier.
- Le 23 février 1893, Louis Rouchy, négociant, demeurant à Riom-es-Montagnes, signe un bail avec Antoine Baptistal et Jeanne Rouire.
- Dans les années 1450, Jehan Fabre exploitait une charbonnière. Elle alimentait Salers en charbon.
- En 1603, Antoine Fabre, meunier et son épouse Ysabelle Bois, demeuraient au moulin de la Fauvelie. Christophe Chalvet de Rochemonteix, trésorier de France en Languedoc, fils de Mathieu de Chalvet, président des enquêtes au Parlement de Toulouse, vendit la Fauvelie et son moulin en 1608 à Pierre Lafarge, qui épousa Marie de Chalvet en 1610.
- En 1626, le fermier du moulin d'Arman était Guy Gibbert de Colandres ; six ans plus tard, il acheta avec son épouse Marguerite Chanut, la maison Rolland à Salers.
- Le 29 juillet 1685, Jean Dagot de Tougouse, fut meunier à Andrérou. Le registre paroissial nous apprend le décès de Catherine Andrieu, épouse de Guinot Gibbert, le 5 septembre 1700.
- Antoinette de la Farge, succéda à son père, Pierre de la Farge. Son mari, Jean Christophe Descoraille, veuf, signa un bail le 6 mars 1701 avec Jean Gibbert, fils de Guy.
- Les enfants de Guynot Cheymol et Toinette Gaillard, naquirent au moulin en 1731 et 1732.
- Le 24 janvier 1746, Jean Joseph Dupuy, sieur de la Fauvelie, écuyer, loua à Pierre Veillier, habitant de Saint Paul.
- Le 9 mars 1749, Jean Joseph Dupuy, conseiller et secrétaire du roi en la Cour des Aides de Montauban et Jean Baptiste Dupuy, sieur de la Fauvelie, son fils, héritiers de Françoise de la Farge affermèrent à Antoine Delprat de Ruzolles.
- Le 9 novembre 1759, arrivèrent Mathieu Lajarrige et Marguerite Michel, sa femme.
- Le 2 juillet 1761, naissance de Marguerite Lajarrige, suivie de Françoise, le 30 décembre 1764, puis d'Élisabeth, le 5 septembre 1768.
- Marguerite Michel, 56 ans, décède le 18 novembre 1784.
- En 1853, Antoine Lapeyre était meunier avec son épouse, Jeanne Damon. Il mourut à 31 ans, le 19 février 1854.
- En 1857, Jean Lacoste était meunier, était meunier avec son épouse Marianne Cheymol.
- En 1861, Jean Lacombe et sa femme, Marie Chanut faisaient tourner le moulin.
- En 1867, Jean Beffaras, avec son épouse Anne Garcelon était meunier à Arman.
- Les seigneurs de Salers, Nicolas de Salers et Charlotte de Saint Chamant, mariés en 1509, laissèrent à leur plus jeune fils, Aubert de Salers, leur ferme de Saint Paul en 1529.
- Le 18 novembre 1544, François de Salers, seigneur et baron de Salers, Saint Paul, Chabrevière et Saint Bonnet, consentit un bail emphytéotique (bail à long terme), au meunier Pierre Fabre, alias d'Arman.
- Le 8 mars 1550, à Salers, Aubert de Salers, écuyer, seigneur de Saint Pol, vendit à Géraud Vigier, natif du village de Falgouzet, un moulin à deux meules.
- Le 18 mai 1670, Jean Vigier est meunier, quand il fit saisir le curé et les prêtres, faute de paiement de fruits.
- Le 18 juin 1678, un accord fut passé pour arrêter les frais d'un procès entre Annet d'Escorailles, époux de Diane-Magdeleine de Salers, contre Jean Vigier, meunier d'Andrérou.

- Le 18 septembre 1681, Jean Vigier, (père de Saint-Paul) et autre Jean Vigier (fils, habitant Aurillac), louèrent à François Besson de Durou, leur maison, moulin, étable, appelés Andrelou.
- Le 22 juin 1694, le meunier Jean Besson arrive du Vielmur.
- Le 23 mai 1698, Catherine Perret, fille de Jean Perret, épousa Charles de Cébié, sieur du Breuil.
- Le 25 septembre 1709, François Claux, maître chirurgien, prit pour meunier Antoine et autre Antoine Gros.
- Le 3 février 1717, Marianne Claux, fille de François Claux et Toinette Térissé, épousa Jean de Valens, praticien de Salers.
- Antoine Michel décéda le 8 décembre 1745. Suivi, neuf ans plus tard de son fils Jean Michel, le 14 mai 1754.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 1776, le tuteur de Jacques Garcelon recruta un meunier, locataire, Guillaume. Rigaudière, marchand de Paliès.
- Jacques Garcelon se marie avec Marguerite Lajarrige le 7 février 1782. Le 28 janvier, leur fille aînée, Anne Garcelon épousa Jean Lacombe de la Beauvénie.
- Le 3 septembre 1529, fut prononcé une sentence pour non-paiement de la taille contre Béral-Blanc de Lavialle.
- Le 11 février 1546, Antonia Canoyne, veuve de Bérauld Blanc, loua son moulin à Antoine et Gérauld Vigier, frères, habitants de Falgouzet et à Saint-Paul. Quelques années plus tard, Rigault Chalvet, consul de Salers en 1556, acheta un domaine à Lavialle, près du bourg de Saint-Paul à Jehan Blanc et autre Jehan Blanc, frères.
- Le 19 mai 1622, Jean Chanut fut meunier au moulin de Saint-Paul.
- Le 19 janvier 1642, Henry de Salers, loua pour 8 ans, à Jean Vigier, un moulin garni de trois meules.
- Le 21 février 1649, Jean de Salès devint fermier du moulin d'Henry de Salers.
- En 1666, le procès des Grands Jours d'Auvergne décida la destruction du château de Salers.
- Le 14 janvier 1728, Marie Thérèse de Caissac de Sédages, veuve de François d'Escorailles (fils d'Annet), loua le moulin de Saint-Paul.
- Le 17 janvier 1774, François Dussaillians, fils, mourut au moulin de Saint-Paul, âgé de 42 ans.
- Le 23 mars 1804, Marie-Thérèse Joséphine d'Escorailles, divorcée, vendit le moulin de Saint-Paul à Antoine Rouchy, fermier du domaine de Chablan.
- Le 17 décembre 1807, décès de François Dussallians, âgé de 68 ans.
- La meunière suivante : Élisabeth Lajarrige (+ 1817), était veuve d'Antoine Maury. Son fils, Jacques Maury et son épouse Marianne Jarrige, prirent la relève.
- Plus tard, Jean Chadefau, meunier décéda au moulin de Candale en 1842, à l'âge de 34 ans.
- Antoine Roche et Toinette Sabatier furent les derniers habitants du moulin de Saint-Paul. Le moulin de Jean Maurie, marchand du Vielmur fut détruit par acte de Malveillance dans la nuit du 2 au 3 juin 1760.
- Balthazard Jacmy, marchand de Salers avait acquis d'Anthoine Mossier, le 10 mars 1574, tout le domaine du Chaumeil.

## ***Le symbolisme des croix (2)*** Pierre Moulier

**CROIX DES MENHIRS** : placées hors de la sphère chrétienne, elles permettaient au peuple de faire intervenir d'autres puissances. Ces mégalithes attiraient les jeunes femmes nouvellement mariées qui venaient s'y frotter le ventre en gage de fertilité.

**CROIX DES CHEMINS** : elles sont venues remplacer les bornes militaires des romains.

**CROIX DE CARREFOUR** : point de repère, surtout l'hiver.

- En 1095, le pape Urbain II, étend au croix le droit d'asile, valable pour les églises et les cimetières. Quelques croix, à Chaussenac, Saint-Christophe et Tourniac, datent du XII<sup>e</sup> et attestent que ces croix existaient déjà.

**CROIX SUR LA VOIE DES MORTS** : entre le hameau et le chef-lieu de la paroisse. A proximité de la croix, une grosse dalle plate servait de reposoir. On y déposait le cercueil, le temps que les porteurs reprennent leur souffle. On peut les voir à Barriac, Drignac, Faverolles, Fayrolettes, La Font-Sainte, Vieillepesse, Salsignac.

**CROIX DES ROGATIONS ET DE PROCESSION** : les rogations sont des fêtes liturgiques, précédant l'Ascension. Instituées en 469, par Saint Mamet, évêque de Vienne. Les processions traversaient le territoire, s'arrêtant aux croix pour bénir les prés et les champs.

Les croix de mission : celle de Gros de Saint-Cernin, datée de 1946 et de Fressanges, commune de Moussages, datée de 1962.

- L'organisation des missions paraît avoir obéi, le plus souvent à une règle de fréquence. En 1710, Jean Jullard fonda ainsi une mission à Lanobre, à prêcher tous les dix ans par les missionnaires de Salers, pour laquelle il versa 2000 livres. Une autre mission décennale fut fondée en 1712 à Tourniac, par Antoine d'Autier de Villemonte pour la somme de 7000 livres.

**CROIX DE LIMITE** : elles servent à délimiter un territoire. Limites de Juridiction ou de justice de fief, limite de villages, de paroisses ou d'évêchés.

**Croix de Sauveté** : à Sauvat, Montsalvy, Maurs, Aurillac. Elles devaient concourir à la sécurité du pays. Le mot sauveté évoque le statut privilégié des habitants qui bénéficiaient d'une sauvegarde de la part de l'évêque ou du pape. À Aurillac, c'est une bulle d'Urbain II, en 1096, qui fixe le statut de sauveté.

**CROIX DE JUSTICE** : dernière sorte de croix de limites, c'est une sous-catégorie des croix des seigneuries. Elles permettent de signaler un changement important dans les règles et usages. Il existe à Barriac, une croix dite « croix de Saint-Louis » où au revers, on pense voir Saint-Louis, patron de la paroisse en train de rendre la justice.

**Croix des villages** : de trois sortes, croix de porte, croix de place et croix d'église.

- 1) Les croix de porte, sont érigées à chaque entrée de village et jouent le rôle d'une porte symbolique.
- 2) Les croix de place, citons celles de Vebret, Audelat, Anglards de Salers, Chaudes-Aigues, Fournoulès, Saint-bonnet de Condat, Valuégols. Ces croix veillaient sur les transactions de tous ordres et notamment sur l'impôt. Sur la place d'Anglards, un petit dolmen servait à ce paiement.
- 3) Les croix d'église, anciennes croix de cimetière avant leurs déplacements ; en Bretagne, certaines croix sont dotées d'une chaire à prêcher pour les messes de plein-air.

**CROIX DES CIMETIÈRES** : depuis le XII<sup>e</sup> siècle, une grande croix était plantée au centre du cimetière. Les vivants y organisaient des foires, des fêtes, toutes sortes de réunions. Comme l'église, le cimetière était terre d'asile et maison du peuple. En 1524, le Mystère de la Passion est joué dans le cimetière de Mauriac.

**CROIX DES PONTS** : on place cet endroit sous protection divine. Elles servaient de point de repère, lorsque le chemin était effacé par la neige.

**CROIX DES SOMMETS** : dans le Cantal, on distingue deux sortes de sommets, avec deux sortes de croix. Les points très hauts, inaccessibles, la croix n'a d'autre but que d'être vue de loin. Par contre, les sommets facilement accessibles, les croix servaient lors des processions et rogations.

**CROIX DES SOURCES ET DES FONTAINES** : avant le christianisme, les sources étaient honorées et entourées de cultes parfois complexes. Les dieux ou esprits des sources sont devenus des saints protecteurs. À Vernols, la fontaine de Sainte-Teigne, guérit les affections cutanées. À Chaussenac, près de l'église, on plongeait les pieds de la statue locale pour faire pleuvoir. À Brageac, la fontaine Sainte-Marie, sur le chemin qui mène à l'ermitage de Saint-Till. À Saint-Martin-Valmeroux, à Ferrières-Saint Mary, fontaine de Saint-Austremoine, à Laroquebrou.

**Croix des bâtiments** : sur les bâtisses les plus riches, la croix au milieu du faîte du toit, protège l'habitation.

**CROIX MÉMORIALES** : elles sont attachées à une histoire particulière. Elles conjurent le retour des épidémies. L'image gravée de Saint-Roch, protecteur contre la peste, dont-il fut atteint. À Thiézac, Bredons, Valuégols. Les dates des grandes pestes : 1348 ; 1420 ; 1465 ; 1563 ; 1579 ; 1629. Entre 1518 et 1520 la peste sévit dans les campagnes autour de Clermont.

**CROIX DES BATAILLES** : à Anglards de Salers et à Saint-Etienne Cantales. Selon la légende, la croix d'Anglards, rappelle la bataille des champs catalauniques qui opposa Attila à Aetius. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'opposition entre percepteurs et paysans est connue, la croix paraît bien dater de cette époque.

**CROIX DE PÈLERINAGE** : ce sont des croix-souvenirs et non des croix-repères.

Notes : en définitive, les croix de nos campagnes sont le témoin d'une existence lointaine avec des hommes et des femmes sur cette terre de haute-Auvergne.

Saint-Paul



Anglards



Brageac



## **Pleaux** (Jeannette Vedrenne)

Autrefois Pleus et Pleux, en patois Pleou. Son nom dérive du mot latin Plebs, Plebes, qui signifie, paroisse, église baptismale. Pleaux fut appelée également Plodio. Le D est resté, puisqu'on appelle les habitants de la ville, les Pleaudiens. Dans certaines écritures, Pleaux garde l'accent aigu sur le e et Pléaux rappelle là son origine occitane : Pléou.

Il y avait à Pleaux, un prieuré de l'ordre de Saint Benoît. Sur l'emplacement du cimetière actuel, était une bourgade appelée Ignole. L'emplacement de l'église ou de l'oratoire de l'abbaye Saint Sauveur était vraisemblablement au chevet de l'actuelle église. En effet, on y voit un mur et deux contreforts en roman primitif de l'époque carolingienne.

Le 19 mai 785, Euphrasie, par testament fait don de tous les monastères d'Auvergne qu'elle avait fondés en 769, à l'Abbaye de Charroux.

L'abbaye de Pleaux, dépendra de celle de Charroux pendant 1000 ans. Échappant à l'invasion normande, 5 ou 6 moines se sont installés à Pleaux et y ont fondé un monastère des Bénédictins (maison face à



l'église). Dans un acte de 1082, on cite le nom de Guillaume Odon de Pleus, en qualité de témoin. À certaines époques, par le jeu des mariages, huit familles nobles ont régné sur la ville. Leurs premiers châteaux étaient à Pleaux-Soubeyre et à Empradel. En 1228, le prieur de Pleaux fit appel à la protection d'Astorg d'Aurillac. Dix ans plus tard, la paix ne régnant toujours pas, il fallut la protection du roi.

Une charte de pariage, fut signée au mois de février 1289 avec Philippe le Bel. C'est à cette occasion que fut créé le sceau véritable blason de Pleaux.

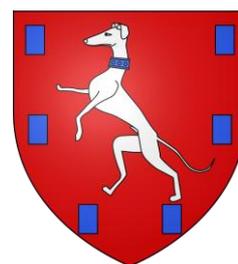
La Révolution abolit les emblèmes urbains. Celui de Pleaux était un sceau authentifiant la charte de pariage qui en avait fait une ville libre en 1289. C'est un écusson mi-parti. Parti au premier de France ancien, semé de fleurs de lys, à la bordure denchée, au second de Charroux à un dextrochère tenant une crosse à la bordure aussi denchée.



Un décret du 17 mai 1809, régla l'héraldique des villes libres. La ville de Pleaux choisit les armoiries d'une vieille famille, celle des Lignerac. De gueules au lévrier rampant d'argent colleté d'azur accompagné de six billettes aussi d'argent mise en orle.

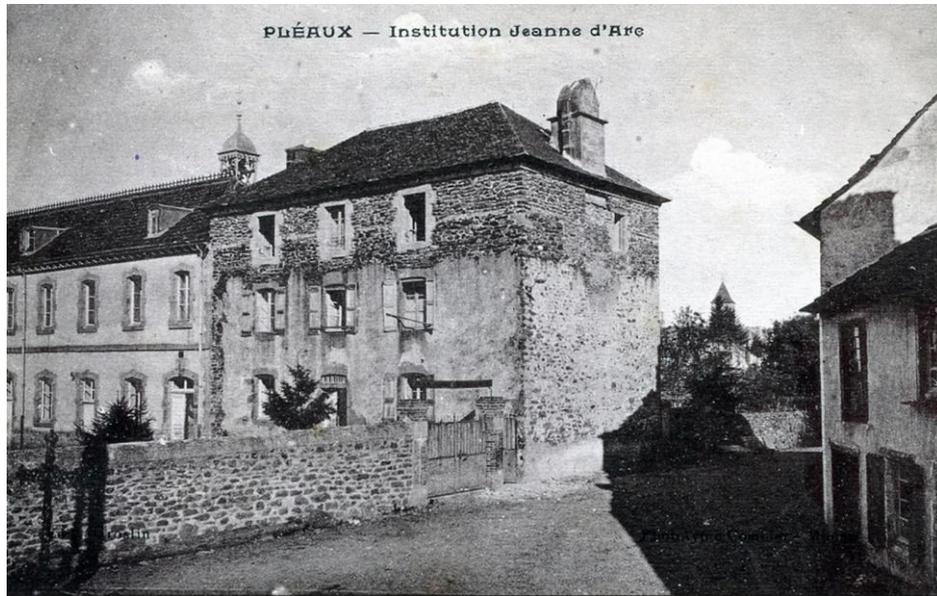
Le lévrier signifie : pays de chasse.

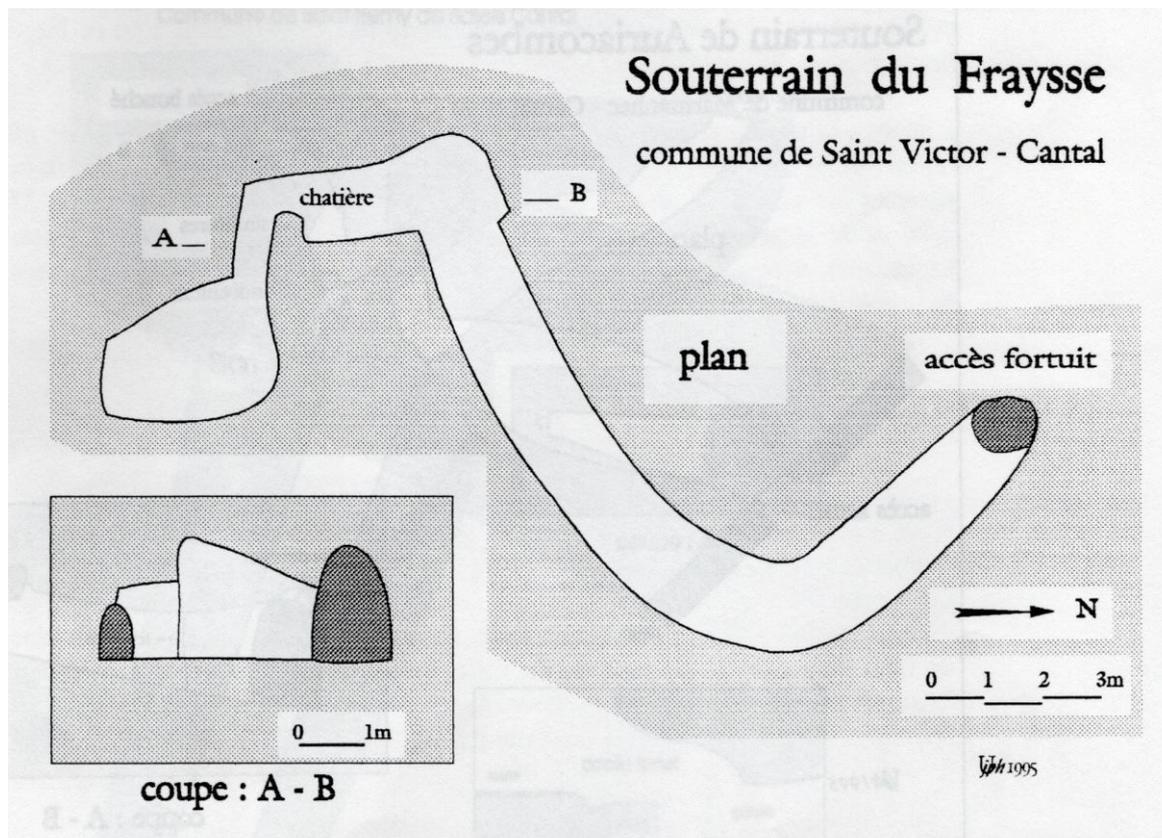
Les billettes : pays de forêts.



Note : les chevaliers dissimulés derrière leurs armures, prirent diverses marques pour se reconnaître entre eux. Ils portèrent d'abord, des marques sur leurs boucliers et cottes-d'armes ; c'est pour cette raison qu'elles furent appelées : « Armes » ou « Armoiries ».

Le blason a commencé à être en usage vers l'an 1000.





Le souterrain de **Fraysse** a été découvert vers les années 1950 lorsque sous le poids d'un bœuf, le sol céda, laissant apparaître une cavité. Au cours de cette première exploration, une poterie a été découverte à même le sol, recouverte de boue. L'orifice de la cavité a été alors rebouché.

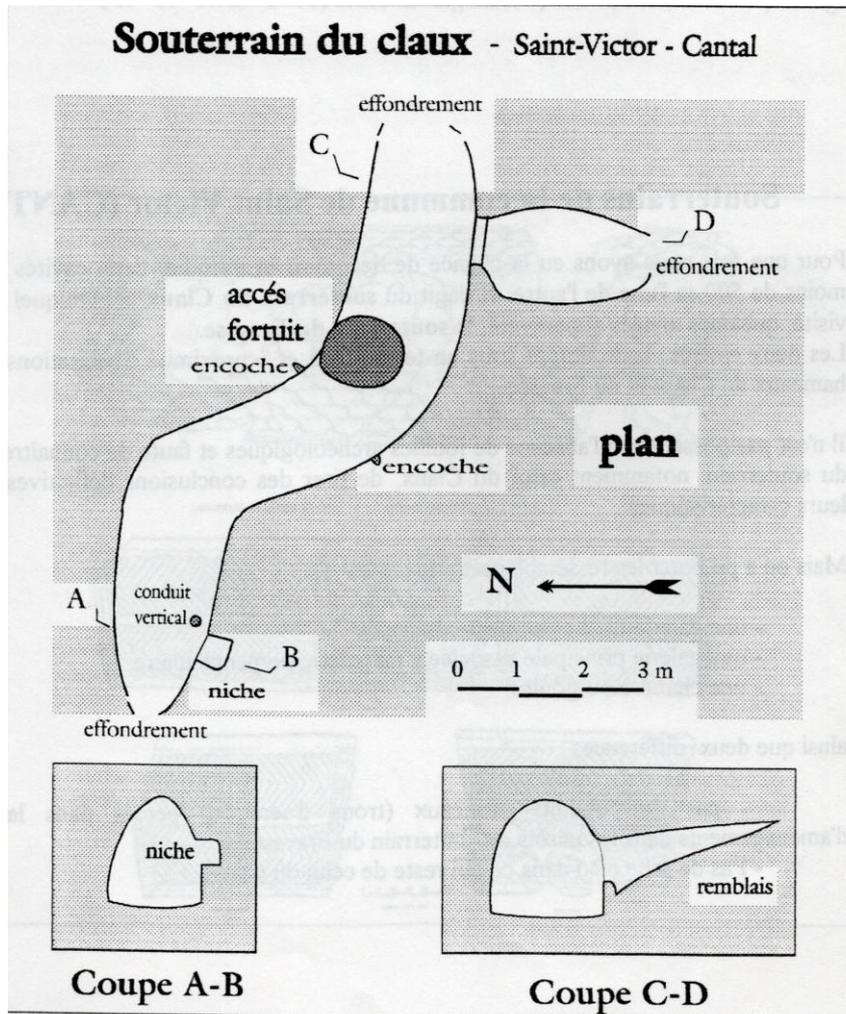
En 1970, lors de labours, un tracteur cette fois-ci, fit effondrer les madriers qui obturaient l'orifice. Une visite rapide et unique ne permit pas de relever le plan souterrain avant qu'il ne soit aussitôt à nouveau rebouché.

Les pluies abondantes du printemps 1985, devaient contribuer à tasser le comblement et mettre en évidence une forte dépression. Deux séances de désobstruction dans un remplissage récent, furent nécessaires pour permettre l'accès au souterrain qui se présente ainsi :

- La galerie, depuis l'accès fortuit, d'orientation nord-ouest, sud-est, oblique à angle droit au bout de 5 mètres ; ses dimensions sont de 1,50 m de large, comme de hauteur. Dans sa paroi sud, s'ouvre un boyau de 1,10 m de large, d'orientation nord-sud. La hauteur de celui-ci, qui au départ est de 1,15 m augmente progressivement jusqu'à 1,80m, et s'abaisse à nouveau 2 m plus loin. Un passage étroit de 0,40 m de large et de 0,70 m de haut fait suite à ce boyau, il donne accès à une petite salle de forme irrégulière de 2 m sur 3, pour une hauteur moyenne de 1,50m.

- La moitié du souterrain est envahie par l'eau, jusqu'à une hauteur de 0,20 m à 0,40 m ; le développement total du souterrain totalise 22 m.

## le Glaux



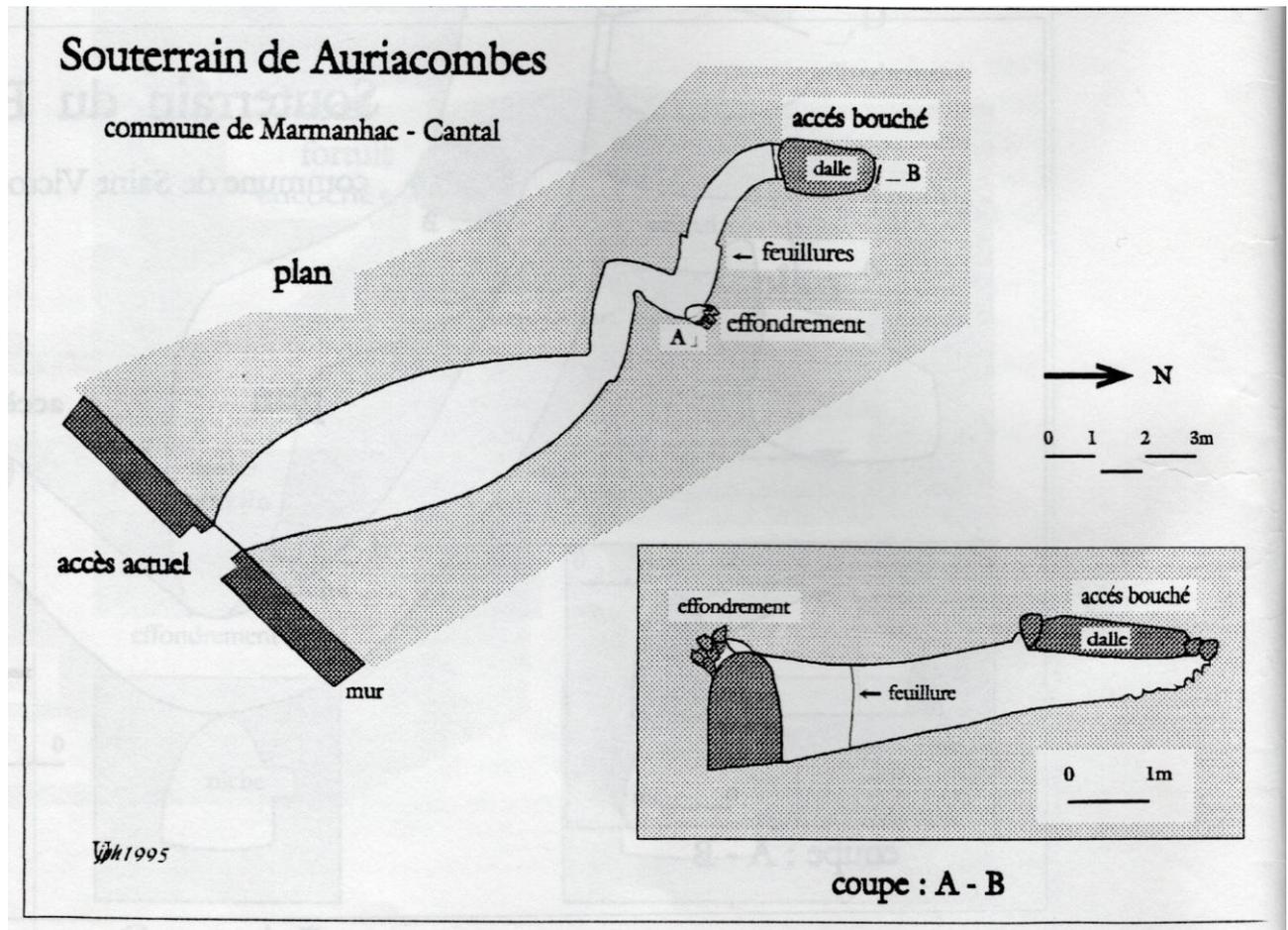
La cavité est située sous un pré (à 2 m de profondeur) entre deux maisons de village, distantes d'une centaine de mètres. Elle est creusée dans les schistes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Découvert, il y a une cinquantaine d'années, la voûte du souterrain céda pour la deuxième fois sous le poids d'un tracteur, cet hiver 1995.

La galerie principale fait 10 m de long, 1,80 m de large et 1,50 m de haut. Dans son milieu, deux encoches en virgules ont été taillées dans les parois, témoins d'un système de fermeture, à cet endroit-ci du souterrain.

Le comblement de l'extrémité ouest du souterrain ne nous permet pas de savoir si on est en présence du départ d'un petit boyau ou à la fin de la galerie. Un conduit vertical a été creusé dans la voûte et une niche dans la paroi sud. Dans la partie est du souterrain, une chatière donne accès à une galerie ou une salle ? (l'importance du remblai dû à un effondrement de la voûte, gêne l'observation) ; elle développe sur 3 m de long et 1,80 m de large. Les différents effondrements de la voûte ont amené beaucoup de remblais, masquant ainsi une grande partie du sol souterrain.

# Auriacombes

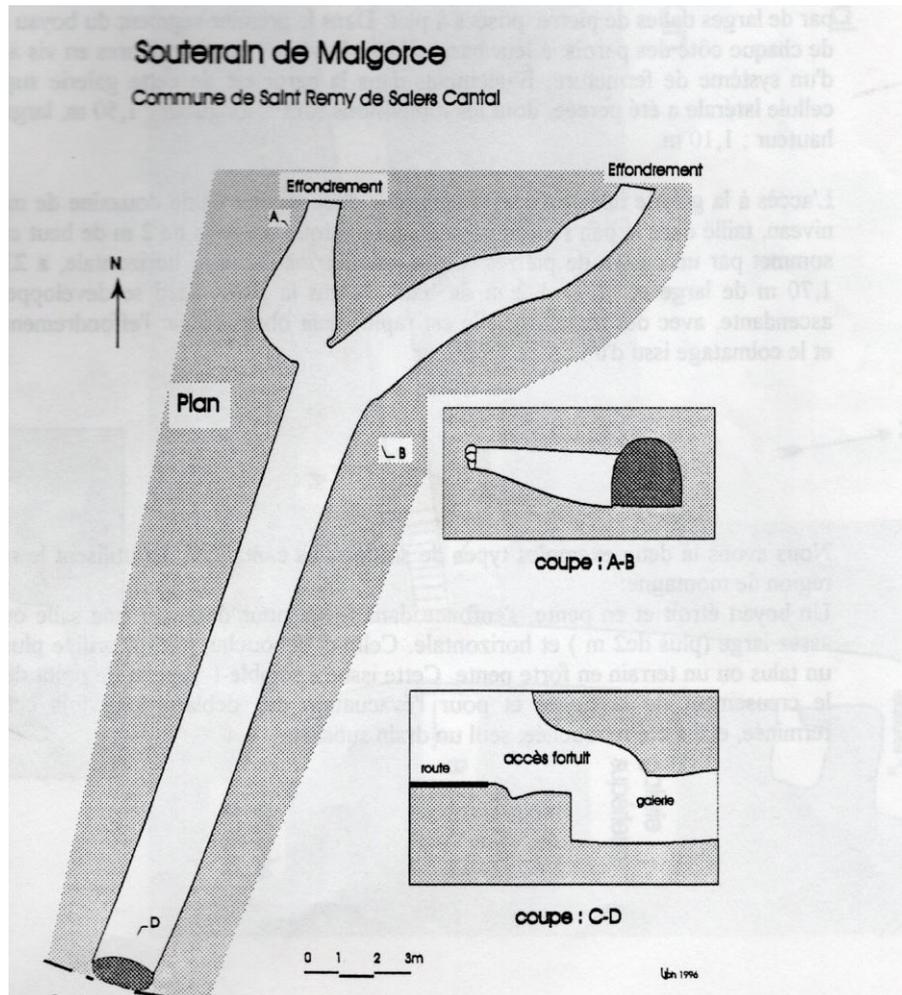


Le souterrain se situe derrière les bâtiments d'habitation de la ferme d'Auriacombe. L'accès actuel a été aménagé dans le mur de soutènement du talus où a été creusé la cavité dans la brèche volcanique. Cette réalisation est contemporaine de la construction du bâtiment en 1827.

Le souterrain se présente simplement comme suit : une salle desservie par une galerie. Cette salle se développe, depuis l'entrée sur 6,70 m de long, 2,40 m de large et haute de 1,70m. Le sol est en légère pente et peu encombré de déblais. Dans l'axe de cette salle, s'ouvre le départ de la galerie ascendante longue de 8 m, formée par 4 segments d'un boyau à angle droit. Sa largeur de 0,70 m en moyenne pour une hauteur de 1,50 m à 0,70 m. À mi-distance, une feuillure a été creusée dans les parois afin d'y placer le cadre en bois d'une porte.

Dans un coude que forme le conduit, la voûte a été crevée et colmatée par des pierres depuis la surface. Ce couloir est fermé par une grosse dalle de 1,50 m de long et 1 m de large, condamnant ainsi son débouché à la surface du terrain. Cette partie correspondait à l'origine, à l'accès du souterrain.

# Malgorce



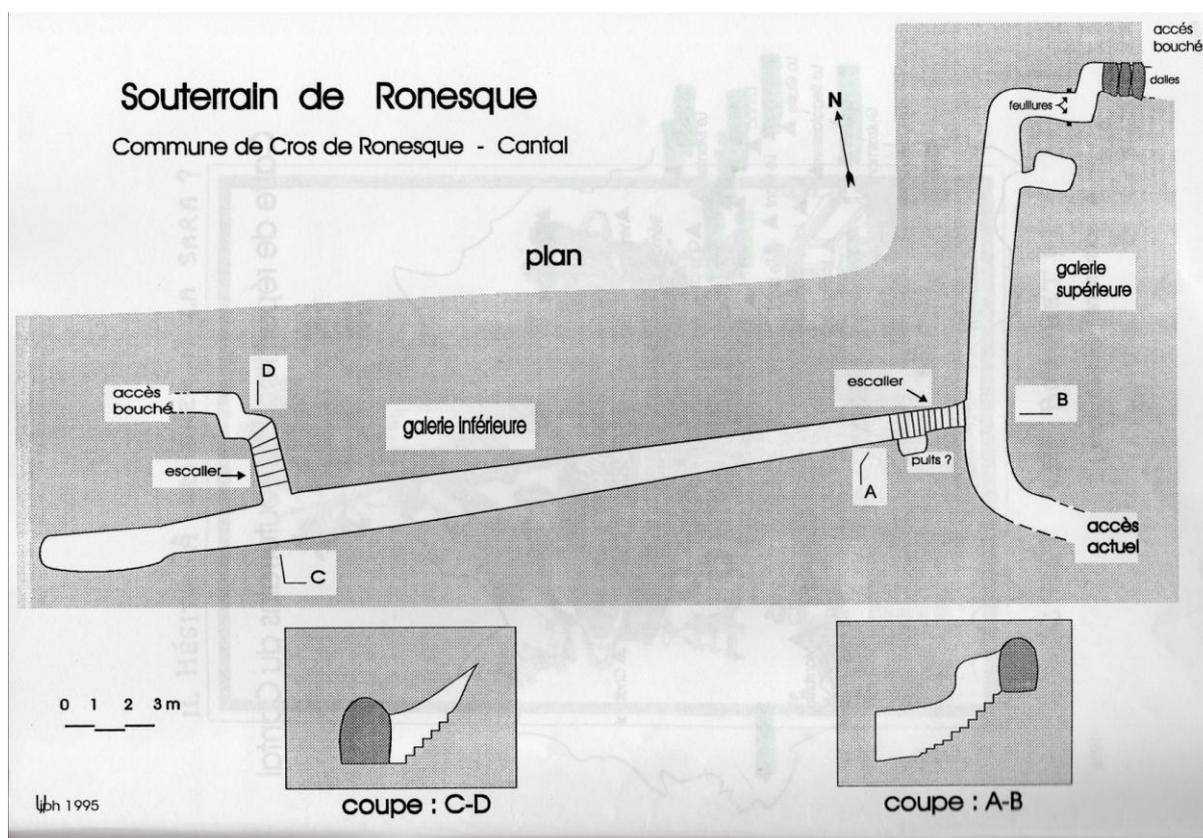
Le souterrain a été découvert une première fois dans les années cinquante, lors de travaux d'adduction d'eau ; la deuxième fois en 1980, également pendant le creusement de fondations d'un mur de soutènement.

Le souterrain se développe dans les brèches volcaniques, sur une longueur totale de 35 m, le long d'un axe Nord-Sud. L'actuel accès débouche par la voûte effondrée, à l'extrémité d'une galerie rectiligne de 18 m de long. Sa largeur est de 2,30 m, pour une hauteur moyenne de 2 m. La galerie principale oblique vers l'Est une première fois, puis vers le Nord, en deux courbes opposées et ascendantes. Elle se termine sur un éboulement de la voûte. Cette galerie se rétrécit en largeur (1,20 m) et en hauteur (1,50m).

Un boyau de 5 m de long a été percé dans la paroi Ouest de la galerie principale, il se dirige vers le Nord ; rapidement comblé par l'effondrement de la voûte, il n'est pas possible de préciser si ce diverticule remontait à la surface.

Aucune encoche, niche, trou d'aération, n'équipent ce souterrain.

# Ronesque



Le souterrain est situé sous la dernière maison en contre bas du village. Il s'étend sous l'habitation et ses dépendances (étable, chemin).

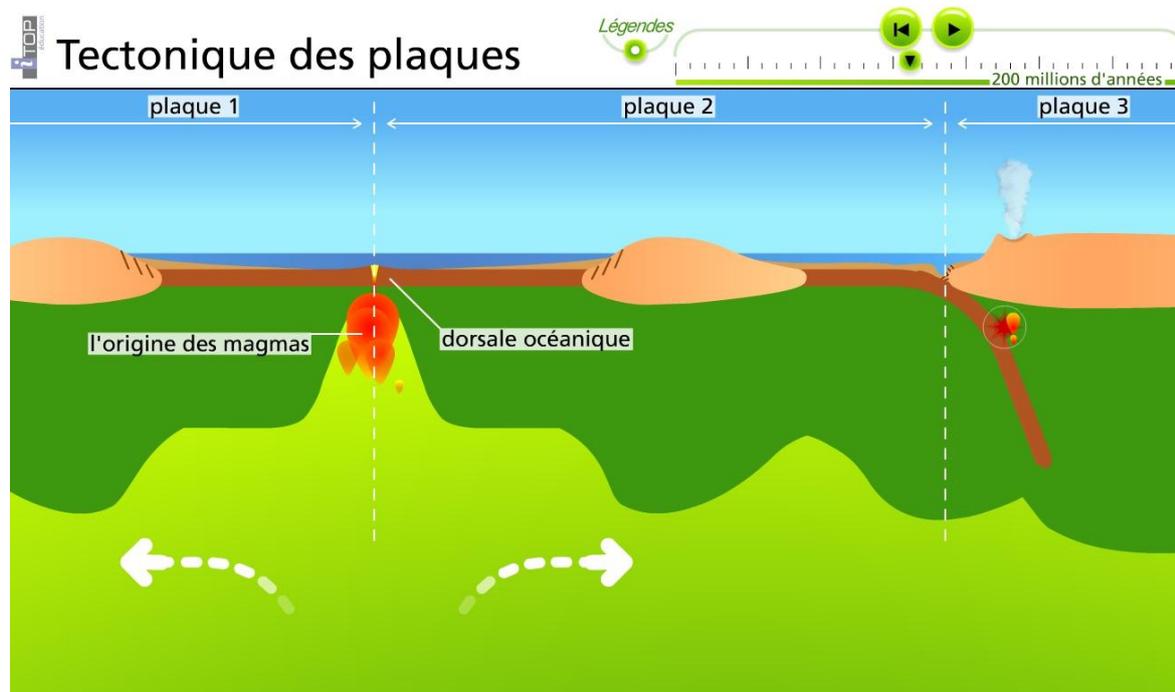
Son accès est possible actuellement par la cave, qui lors de la construction du bâtiment a oblitéré cette partie du souterrain. Celui-ci, à son origine, devait déboucher directement dans la pente ; il en est de même de l'extrémité de la galerie inférieure.

Le souterrain est composé de deux galeries principales, perpendiculaires l'une par rapport à l'autre. Elles se développent sur deux niveaux, leur longueur totale est de 55 m. la galerie supérieure, orientée Nord-Sud, a une longueur de 20m pour 1,50 m de large en moyenne et haute de 1,60 m. La partie nord se termine par une série de trois segments à angle droit. Un effondrement de la voûte obstrue le conduit qui devait servir d'accès primitif au souterrain. En effet, à cet endroit, la galerie remonte, et la voûte est constituée par de larges dalles de pierres, posées à plat. Dans le premier segment du boyau, on remarque de chaque côté des parois, à leur base et dans la voûte, deux feuilures en vis-à-vis, témoins d'un système de fermeture. Également, dans la paroi est, de cette galerie ascendante avec des marches, elle est rapidement obstruée par l'effondrement de la voûte et le colmatage issu d'un accès supérieur.

Notes : Ce texte date de 1996, beaucoup de ces cavités sont aujourd'hui inaccessibles. Comblées volontairement par les propriétaires ou par le temps. De plus, s'aventurer dans ce genre de cavités, ne peut être effectué que par des hommes avertis.

## PETITE HISTOIRE DE LA PLANÈTE

Il y a 200 à 300 millions d'années, à l'ère primaire une vaste mer couvrait la plus grande partie de notre planète. Les formidables poussées des plaques de l'écorce terrestre, qui s'entrechoquent issus du magma profond, nos vieux massifs granitiques viennent à surgir au milieu des eaux. Les Vosges, le Massif Central, les Alpes, les Pyrénées seront la conséquence de ce bouleversement.



Pendant toute l'ère secondaire <sup>1</sup> de vastes mouvements agitent encore le fond des mers. Le Massif Central s'use, s'effrite et du même coup enrichit toutes les régions qui l'entourent.

En 1967, les travaux de certains scientifiques français confirment le choc d'une météorite avec le Massif Central. Le cratère d'impact de 18 à 20 kilomètres de diamètre se situe entre les communes de Rochechouart et de Pressignac. Aujourd'hui, complètement usé et transformé par l'érosion, il est invisible à l'œil.

Un peu plus tard, à l'ère tertiaire (-50 millions d'années), la fantastique poussée qui venue du sud-est, soulève les chaînes alpines et plisse les couches de roche qui viennent buter sur le rempart du Massif Central qui encaisse le choc. Les failles s'ouvrent et le magma fait à nouveau irruption par la bouche des volcans.

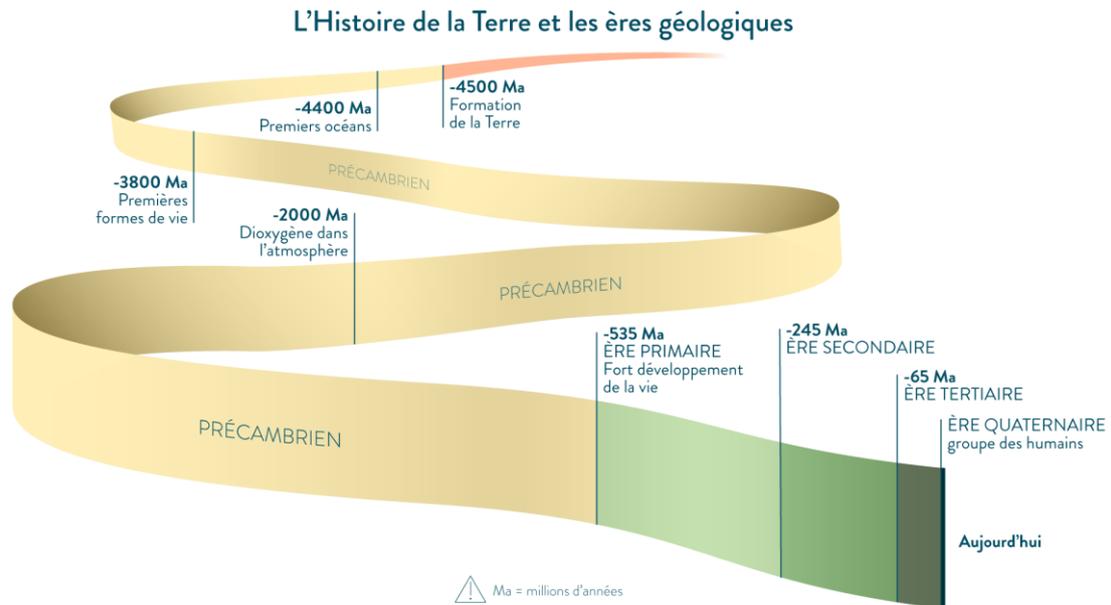
À l'âge quaternaire <sup>2</sup>, il y a 3 millions d'années, les glaciers viennent couvrir les Alpes, les hautes terres du Massif Central.

-1 L'ère secondaire, ère géologique de - 252 à - 66 millions d'années. C'est à ce moment là, qu'apparaissent les mammifères et les dinosaures.

- 2 Le terme quaternaire a été créé en 1829, par Jules Desnoyers.

Le recul des glaciers, laisse la place à de riches vallées, couvertes d'alluvions. Vers – 9000 ans, des souffles d'air plus tièdes parviennent à faire germer quelques noisettes, glands, graines d'Ormes et de tilleuls congelés depuis la nuit des temps.

L'Europe se couvre alors d'immenses forêts. Les hommes du Danube, eux, savent semer, domestiquer les animaux, ils vont progresser, peu à peu vers l'ouest. À partir de – 5000 ans, ils s'installent en Europe occidentale.



La terre fertilisée par les cendres et travaillée en surface va s'épuiser rapidement. Il faut alors déboiser de nouveaux espaces. Avec l'élevage de bovidés, des chèvres, de cochons (on a appris à domestiquer le sanglier), des moutons on file la laine. Les terres viennent à manquer, on doit partir plus haut, plus loin, pour cultiver de nouvelles terres pour y adapter son mode de vie, de culture.

Vers -1500 ans, lors d'une période plus sèche, peu favorable à l'agriculture, les objets de pierre et de cuivre s'ajoutent à ceux du bronze. Traçant les premiers chemins commerciaux, les ancêtres de nos colporteurs, apportent les outils révolutionnaires, jusque dans les villages où s'installent bientôt des ateliers de forgerons, dévoreurs de bois. Ils fabriquent la hache pour défricher plus vite, les poignards et les épées pour se battre, les bracelets pour distinguer les plus riches. Car avec le bronze, l'homme devient aussi redoutable pour son milieu que pour ses voisins.

Les différences sociales apparaissent et la lutte armée règle le contrôle des terres et des sources d'approvisionnement de toute sorte. Vers le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., un nouveau refroidissement va entraîner des déplacements pour les populations de toute l'Europe.

La première vague sera celle des Celtes, venus de l'Est et du Nord-est (Autriche, Tchéquie). Ils se répandent dans toute l'Europe occidentale, notamment dans cette contrée douce et fertile qui deviendra la Gaule. Peuple, victorieux et déterminé qui en – 52 av.J.-C. répondit à l'appel de Vercingétorix, assiégé à Alésia. Ce renfort de 10 000 hommes sera vaincu par César.

Le peuple des Lémovices devint en -27, une Civitas, elle-même divisée en Pagus, petites régions naturelles correspondant aux tribus gauloises et ancêtres de nos pays et cantons.

Rome va séduire surtout l'aristocratie gauloise, déjà à la tête des domaines qui deviendront des villages. Tous ces noms en ac ou en at, formés du suffixe de possession gaulois acos et du nom du maître du domaine.

Pour leurs morts, ils adoptent l'incinération romaine. Les cendres placées dans des urnes en verre ou en céramique, que l'on dépose dans des coffres de pierre, accompagnés des objets familiers du défunt. Ce mode de sépulture changera avec l'arrivée du christianisme qui demandera l'inhumation.



*Vercingétorix se rend à César après la défaite à Alésia*

Les famines de 585 ; 593 ; 868 ; 942 sont terribles. Grégoire de Tours, dénonce des pratiques où les hommes se vendent comme esclaves pour être au moins nourris, vêtus. Lors des famines de 585, les marchands qui détenaient les vivres, réduisaient à l'esclavage en échange de quelques vivres.

De la Gaule romaine, à Charlemagne, la population tombe de 25 à 15 millions d'habitants. La terre de moins en moins cultivée, retourne à la forêt et les chemins se ferment. Tout au long, de ces siècles qui voient invasions, révoltes et guerres, l'Église devient le seul recours. Charlemagne, compris qu'il fallait encadrer les âmes. Il va créer la Dîme, impôt basé sur le dixième des récoltes, afin de redistribuer les offices et les prières. Le but de prendre aux riches pour donner aux pauvres, avec pour excuse, la facilité de trouver aux riches quelques pêchés de conscience, qui les engagea à leguer leurs biens à l'Église en échange du salut éternel.

Dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle, évêchés, abbayes, monastères avaient reçu en héritage des centaines de villages, des terres et forêts, pâturages, landes, vignes, moulins, étangs et bien sur les populations libres et serviles les travaillant.

Cette population paysanne était-elle christianisée pour autant ? L'Église lui demanda de se soumettre sous peine d'amende. Elle leur demanda de ne plus rendre de culte aux arbres, fontaines et rochers. L'essentiel des vieilles croyances vont persister, mais elles seront déguisées.

## **Textes au hasard des rencontres**

*Aux Valmiers-village est présent Jean de Mirabeau « docteur es droitz sieur de pradinier natif de la ville de salers et a present rezident en la ville daurillac » probablement fils de « jacques de mirabeau sieur de pradines natif de la ville de felletin en la marche, bourgeois » consul de Salers en 1616, 1631 et 1637. +Le domaine qu'il déclare le 3 mars 1654 atteint à peine 10 hectares et sera vendu 17 ans plus tard. Il est aussi en place à Saint-Bonnet où, en 1663 « noble jean de mirabeau..et jean cheymol son métayer » font leurs comptes au village de thoulouze, paroisse de saint bonnet.*

*Louis de Dienne, troisième fils de Louis I & de Barans d'Eftaing, eut en partage les terres de Saint-Etienne, des Chaumeils & de Neuville, situées dans la prévôté de Morillac. Il rendit hommage de cesdites terres & autres qu'il possédoit à Salers, Saint-Bonnet, Saint-Martin de Valmeroux, au Duc de Bourbon & d'Auvergne, le 28 juin 1450, & en 1456, il le rendit aussi pour les mêmes terres au seigneur d'Apchon. Il fut seigneur de Chavanhac, par la donation que lui en fit Pierre de Dienne, son oncle, & en rendit aveu le 6 septembre 1448, à Jacques Evêque de Clermont. Il épousa par contrat passé le 24 avril 1454, devant Eustache Barriac, notaire, Jeanne du Fay, fille de Guillaume, chevalier, seigneur de Solompuhac, alias Solignac, & d'Antoinette de Tournon, laissa de son mariage : Jean, qui suit & et anne de Dienne mariée à Antoine de Pouzols, seigneur de Fabregues.*

*En 1304, Pierre et Jean de la Porte firent hommage à Raymond de Freluc pour les biens qu'ils tenaient de lui ou de ses ancêtres Raymond de Freluc n'eut qu'une fille de Catherine d'Ornhac, qui après son veuvage fonda dans l'église de Drugeac, une chapelle sous le vocable de Sainte-Catherine.*

*Bertrand de St-Bonnet, damoiseau, reconnaît tenir du roi, la part qui lui revient dans le château de Salern.*

*Les paysans et la religion : durant des milliers d'années, le paysan vivait au rythme des saisons. La précarité de la situation sociale et la fréquence des catastrophes qui l'affligent, développaient cette ténacité de résistance au découragement, son sens de la solidarité, de la collectivité villageoise, ainsi que cet état d'esprit voué aux protections divines. Tous phénomènes étranges étaient interprétés comme un mauvais présage et cette insécurité sociale et matérielle créait une attitude mentale dominée par la crainte et la peur, dont le seul recours médical devenait la pratique intensive d'une religion que l'Église sanctifiait. Dans nos campagnes agricoles, constituées de gens illettrés, la paroisse et sa pratique religieuse se superposait à l'antique civilisation agraire pour régénérer la morale à travers la foi.*

*La religion faisait craindre à ces gens que tout ce qui était nouveau et étranger, s'identifiait aux puissances surnaturelles et maléfiques, donc à redouter. Dans nos campagnes, monsieur le curé, venait bénir les semailles, les labours avec les prières vouées aux amours, aux récoltes, aux protections divines, aux intempéries. Toutes ces prières visaient à capter la bienveillance du divin. Les processions servaient à s'acraliser un espace en dehors de l'église. Ainsi, les représentants de la religion s'opposaient farouchement à tous progrès, jugés contraire à leurs autorités.*

## LA DATATION PAR LE CARBONE 14

Cette méthode de datation, mise au point dans les années 50, a permis une très grande avancée dans le domaine de la détermination des vestiges et des sites.

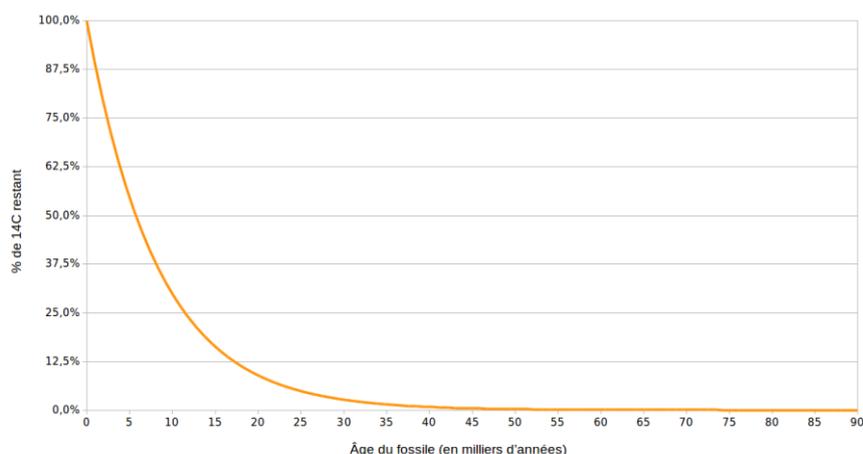
Elle est aujourd'hui, largement employée par les archéologues, notamment préhistoriens. Toutefois, la technique à ses limites qu'il faut connaître.

Tout d'abord, elle ne s'applique qu'aux vestiges organiques (bois, charbon, os, coquilles) ; or ces derniers ont souvent disparu, notamment dans les secteurs de moyenne montagne comme le Cantal. Ensuite, elle ne permet pas de remonter actuellement au-delà de 35 000 ans. Enfin, les résultats obtenus restent imprécis, notamment pour les périodes anciennes.

L'incertitude, malgré les efforts de calibration par d'autres méthodes restent de l'ordre de 1000 ans pour les vestiges et d'environ 33 000 ans pour les objets. La prudence doit rester de mise dans l'interprétation des résultats.

Notes : La **datation par le carbone 14**, dite également **datation par le radiocarbone** ou **datation par comptage du carbone 14 résiduel**, est une méthode de **datation radiométrique** fondée sur la mesure de l'**activité radiologique** du **carbone 14** ( $^{14}\text{C}$ ) contenu dans de la **matière organique** dont on souhaite connaître l'**âge absolu**, c'est-à-dire le temps écoulé depuis la mort de l'organisme (animal ou végétal) qui le constitue.

**Le carbone 14 est un isotope radioactif du carbone. Sa période radioactive, temps au bout duquel la moitié de ces atomes s'est désintégrée en azote 14, est de 5 730 ans.** Se formant dans la haute atmosphère de la Terre, il existe 1 atome de carbone 14 pour 1 000 milliards de carbone 12 (isotope non radioactif). Comme tout isotope du carbone, le carbone 14 se combine avec l'oxygène de notre atmosphère pour former alors du  $\text{CO}_2$  (dioxyde de carbone). **Ce  $\text{CO}_2$  est assimilé par les organismes vivants tout au long de leur vie : respiration, alimentation... En mourant, ils n'en assimilent plus.** La quantité de carbone 14 assimilé diminue alors au cours du temps de façon exponentielle tandis que celle de carbone 12 reste constante.



## ***Mauriac*** (Yveline David)

Le 9 mai 1548, Guy de Saint-Exupéry épouse Magdeleine de Saint-Nectaire. Elle est née vers 1530, fille du gouverneur de l'Auvergne et de la Marche. Elle manie les armes avec dextérité et monte à cheval comme un homme. Guy et Magdeleine ont trois filles, Françoise, Rose et Magdeleine. À la mort de son époux, en 1566, la Dame de Miremont prend le fief en main.

Les cloches de la chapelle du château carillonnent, le 16 mai 1571, lorsque Françoise épouse Henri 1<sup>er</sup> de Bourbon, baron de Malauze et vicomte de Lavedan. Une page se tourne à Miremont car le marié est protestant. Né à Paris en février 1544, il a eu pour tutrice Jeanne d'Albert, reine de Navarre et mère du futur Henri IV. Le seigneur de Miremont, restera fidèle à la foi huguenote, toute sa vie.

Magdeleine de Saint-Nectaire se rallie aux convictions de son gendre, qui devient rapidement le chef calviniste de toute la région.

Le 24 août 1572, le massacre de la Saint-Barthélemy accentue la guerre entre les deux religions et de chaque côté, les positions se durcissent. Le catholicisme domine en Haute-Auvergne.

Menés par Henri de Bourbon, les huguenots s'emparent de Pleaux en mars 1574. À quelques toises de Miremont, Mauriac, cité pieuse, s'il en est, a préparé sa défense, relevant ses murailles et murant ses portes. Le 16 avril 1574, la trahison du capitaine François Layac, permet aux protestants de prendre la ville. Ils vont la tenir jusqu'en septembre. Trois mois, remplis d'horreur et d'exactions. La cité et ses habitants vont vivre un enfer qu'ils n'auraient jamais imaginé et les bénédictins du monastère Saint-Pierre en sont les premières victimes. Le frère Louis de Monclar est sommairement exécuté. Le curé Bouissou a la main tranchée.

Le monastère et la basilique subissent des dommages immenses : les statues, objets sacrés et reliques sont volés, détruits ou dispersés, les titres et documents brûlés, la croix de Saint-Pierre, fierté du monastère disparaît. Le clocher de la basilique est abattu. Partout, ce ne sont que pillages et profanations.

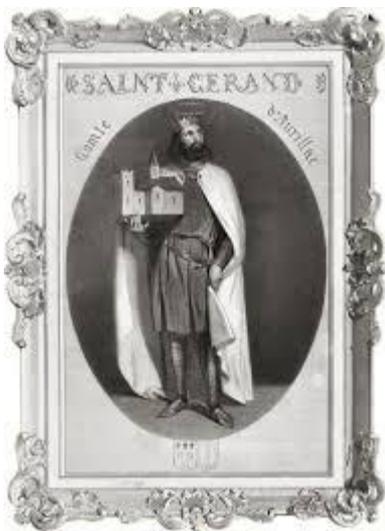
« Ils vindrent encore à tel point d'insolence...qu'ils faisaient estable du monastère à leurs chevaux, leur faisant manger l'avoine sur les autels, voire faisaient leurs ordures et vilainies sur iceux » Delalo qui cite ce passage de la chronique de Louis Mourguyos conclut : « la ville de Mauriac eut de la peine à se remettre de ce coup fatal ...quant au monastère, il ne s'en releva jamais».

Les huguenots tiennent aussi Beaulieu, Argentat et Saint-Céré. C'en est trop et mai 1574, les États se réunissent à Murat pour voter une aide de 80 000 livres, destinée à délivrer les cités conquises. La noblesse catholique réunit plus de 2000 hommes. Gaspard de Monmorin de Saint-Hérem, gouverneur de Haute-Auvergne et Giles de Montal, seigneur de Laroquebrou prennent la tête des troupes. Prévenus, les huguenots ont abandonné la place, le 29 juillet, après trois mois et douze jours de siège.

Saint-Flour échappa au même sort, en déjouant, en 1578, grâce au consul Brisson, la tentative du capitaine Merle. D'autres villes ou bourgades furent prises par les Réformés. Vic, Pleaux, ainsi que des châteaux, tel Carlat en 1584, points de départ de raids sur les campagnes environnantes

sans défense qui furent profondément éprouvées. Quand, l'accalmie vint, après l'Édit de Nantes, 80 paroisses, dit-on, les épidémies aidant, avaient été dépeuplées.

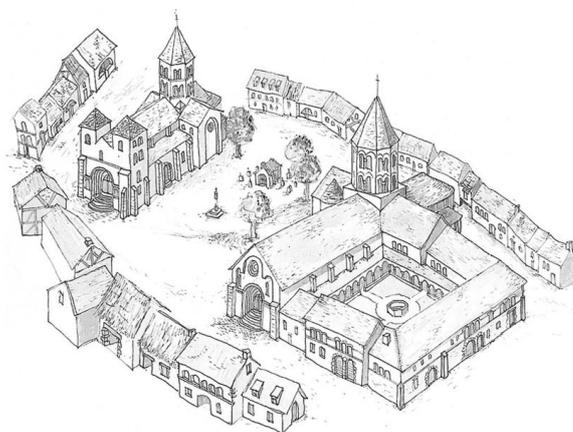
Les statues qui ornent le tympan de la basilique ont été très certainement été étêtées pendant le siège de Mauriac.



C'est aussi, pendant cette sombre période, en 1561, que l'abbaye bénédictine d'Aurillac, fondée à la fin du IX<sup>e</sup> siècle par Saint Géraud fut sécularisée par le pape Pie VI, en raison des désordres des moines et remplacée par un chapitre de Chanoines.

L'œuvre de rénovation qui s'imposait, à la fois matérielle et morale fut entreprise dans l'immédiat par Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour de 1609 à 1646 et continuée par ses successeurs. Pour l'archiprêtré de Mauriac qui, en 1317, lors de la création de l'évêché de Saint-Flour, resta attaché à celui de Clermont, ce fut celle de Joachim d'Estaing, évêque de Clermont de 1615 à 1650, auquel succéda son frère Louis de 1650 à 1664.

Place de l'église avec la Cathédrale et le monastère.



## **Saint Bonnet for ever** (texte du curé)

En 1871, au mois d'octobre, je partis de Saint Bonnet pour le petit séminaire de Pleaux. Le jour du départ et de la séparation, ma mère me conduisit sur la route déserte aussi loin que ses forces le lui permirent..

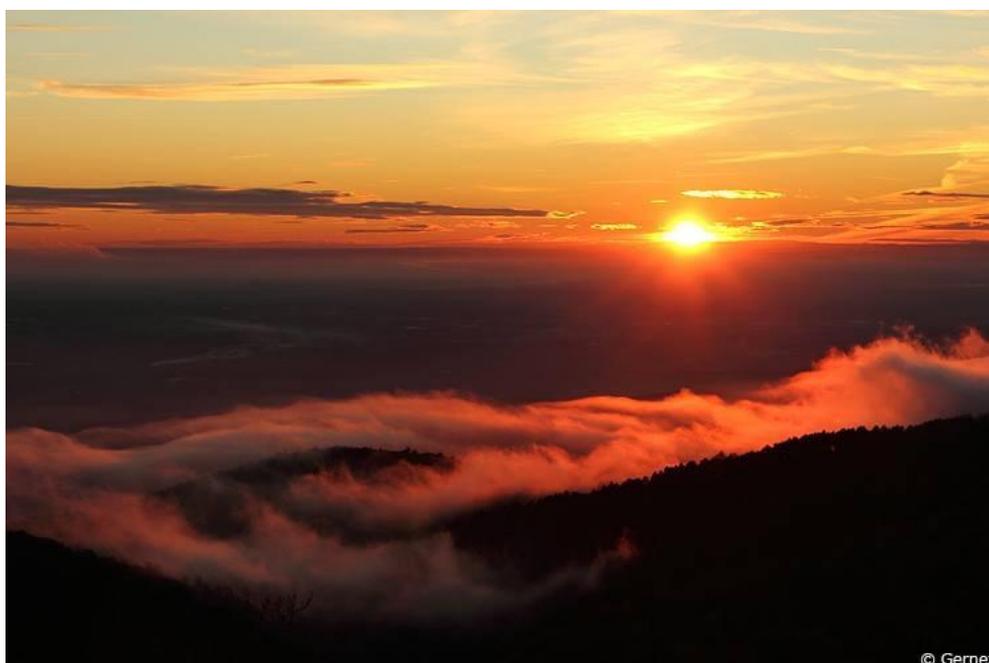
Depuis lors, vingt ans se sont écoulés. La vie et la mort ont fait leur œuvre ouvrant les berceaux, fermant les tombes. Ma sœur et ma mère ont été rappelées à Dieu. Le protecteur de mon enfance et de ma jeunesse est revenu à St-Bonnet, non plus dans sa demeure paternelle, là où il était né, où il avait grandi, mais plus près du sanctuaire, dans le vieux presbytère.

Mais, rien n'est changé, c'est toujours la même église, les mêmes chaumières groupées autour de l'église, le même tilleul sur la petite place, les mêmes grosses pierres. Je les connais et les reconnais toutes. Ce sont les mêmes chemins couverts ; c'est la même goutte d'eau de rosée sur le même brin d'herbe. C'est le même insecte qui fuit. Ce sont les mêmes oiseaux qui chantent. Ce sont les mêmes gaietés du soleil sur les moissons dorées.

C'est la même prière, le même amour, le même enthousiasme pour Dieu. Tout vieillit dans la nature, la nature seule ne vieillit pas. Pour elle hier est aujourd'hui, aujourd'hui est hier.

Ces vingt années, où sont-elles donc ? Puisque l'heure qui sonne ne pourrait être distinguée de l'heure d'il y a vingt ans, heure qui sonnait elle aussi, obéissant au Dieu qui a fait le temps et pour lequel le temps n'est pas.

Où sont-elles ? ; elles sont dans les trésors de la justice divine, là où s'amassent pour l'éternité les œuvres jugées dignes par Dieu et être marquées de ce sceau d'immortalité que l'éternité elle-même ne saurait briser.



## SOMMAIRE

<i>L'Cuvergne</i>	<i>p 2</i>
<i>Sidoine Gpollinaire</i>	<i>p 3</i>
<i>Un peu d'histoire</i>	<i>p 4</i>
<i>Les naissances de notre commune</i>	<i>p 7</i>
<i>Les recettes de nos grand-mères</i>	<i>p 12</i>
<i>Les habitants de notre commune</i>	<i>p 13</i>
<i>Les travaux d'Hercule</i>	<i>p 19</i>
<i>Les saints guérisseurs</i>	<i>p 20</i>
<i>Les pierres magiques</i>	<i>p 21</i>
<i>Les blagues</i>	<i>p 22</i>
<i>Quelques noms</i>	<i>p 23</i>
<i>Les vitraux de Clermont</i>	<i>p 28</i>
<i>Démographie de Saint-Bonnet</i>	<i>p 30</i>
<i>Les maires de notre commune</i>	<i>p 31</i>
<i>Les prêtres déportés (2)</i>	<i>p 32</i>
<i>Escornailles</i>	<i>p 35</i>
<i>Fageolles/Salins</i>	<i>p 38</i>
<i>Ancienne Cuvergne</i>	<i>p 39</i>
<i>Dans mon pays</i>	<i>p 40</i>
<i>Ferrières-Sauveboeuf</i>	<i>p 41</i>
<i>Les brèves régionales</i>	<i>p 43</i>
<i>Un peu d'histoire</i>	<i>p 44</i>
<i>Saint-Vincent</i>	<i>p 45</i>
<i>Fontanges</i>	<i>p 46</i>
<i>Saint-Paul de Salers</i>	<i>p 48</i>
<i>Le symbolisme des croix</i>	<i>p 51</i>
<i>Pleaux (2)</i>	<i>p 53</i>
<i>Les souterrains du Cantal</i>	<i>p 55</i>
<i>Petite histoire de la planète</i>	<i>p 60</i>

<i>Textes au hasard des rencontres</i>	<i>P : 63</i>
<i>Le carbone 14</i>	<i>P : 64</i>
<i>Mauriac</i>	<i>P : 65</i>
<i>Saint-Bonnet for ever</i>	<i>P : 67</i>
<i>Sommaire</i>	<i>P : 68</i>

